

*Après plus de deux décennies...
Le front séparatiste échoue à maintenir
son intergroupe de soutien au sein
du Parlement européen*

Sanchez claque la porte de l'Europe au nez du polisario



Par Machij El Karkri. Page 3



Lutte antiterroriste

*La stratégie globale du Maroc mise en avant
par le département d'Etat américain*

Page 2

Omar Hilale
*Le Sud, un appel
au dialogue, à la
diversité et au
respect de la
souveraineté*



Page 6



L'ASFAR, le Raja et la RSB
à l'heure africaine

Page 23

Lutte antiterroriste

La stratégie globale du Maroc mise en avant par le département d'Etat américain

Actualité



Le département d'Etat américain a mis en avant la stratégie globale du Maroc en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, tout en saluant l'attachement du Royaume à la coopération sur les plans régional et international pour endiguer ce fléau et ses idéologies funestes

"Les Etats-Unis et le Maroc entretiennent une longue histoire de coopération solide en matière de lutte contre le terrorisme. Le gouvernement du Maroc a poursuivi sa stratégie globale qui comprend des mesures de sécurité vigilantes, une coopération régionale et internationale et des politiques de lutte contre la radicalisation", lit-on dans le rapport annuel sur le terrorisme dans le monde pour 2023, publié jeudi par la diplomatie américaine.

Dans ce rapport, le département d'Etat relève que les efforts consentis dans le cadre de cette stratégie globale, qui donne "la priorité au développement écono-

mique et humain, tout en luttant contre la radicalisation", ont continué en 2023 à "atténuer le risque de terrorisme".

Durant l'année écoulée, le document rappelle que les forces de l'ordre marocaines, sous la coordination du ministère de l'Intérieur, ont arrêté au moins 56 individus, dont 40 étaient des acteurs isolés, tandis que les 16 autres étaient associés à six cellules terroristes différentes".

"Les forces de l'ordre marocaines ont bénéficié de la collecte de renseignements, du travail de la police et de la collaboration avec des partenaires internationaux pour mener des opérations de lutte contre le terrorisme", indique la même source qui met en avant dans ce sens le rôle du Bureau central d'investigation judiciaire (BCIJ) qui relève de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST) et opère sous la supervision du ministère public.

Evoquant la coopération entre Washington et Rabat dans ce do-

maine, le rapport souligne la participation des forces de sécurité marocaines à un large éventail de programmes parrainés par les Etats-Unis pour améliorer les capacités techniques et d'investigation, notamment en matière d'enquêtes financières, d'analyse des renseignements, de criminalistique, de sécurité aérienne et de cybersécurité.

"La sécurité des frontières reste une priorité absolue pour les autorités marocaines", note par ailleurs le département d'Etat américain, relevant que les autorités aéroportuaires marocaines "disposent d'excellentes capacités en matière de détection des documents frauduleux".

S'agissant de la lutte contre le financement du terrorisme, le document rappelle que le Maroc est membre du Groupe d'action financière sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (GAFIMOAN), ajoutant que l'Autorité nationale du renseignement financier est membre du Groupe Egmont.

En février de l'année précédente, le Maroc a été retiré de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI), ajoute la même source, rappelant que le GAFI a mis en avant les principales réformes entreprises par le Maroc y compris l'amélioration de la surveillance basée sur les risques et la mise en place de sanctions efficaces, proportionnées et dissuasives en cas de non-conformité. Concernant l'engagement du Royaume en matière de coopération régionale et internationale contre le terrorisme, le rapport de la diplomatie américaine indique que le Maroc est membre de la Coalition internationale contre Daech et co-préside

l'Africa Focus Group.

Il est également membre du Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF). En 2023, le Royaume et l'Union européenne ont lancé une initiative au sein du GCTF sur l'éducation pour la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent, rappelle le rapport.

Pour ce qui est de la lutte contre l'extrémisme violent, le département d'Etat souligne que le Maroc dispose d'une stratégie globale en la matière qui donne la priorité au développement économique et humain et qui lutte contre la radicalisation tout en veillant à l'encadrement du champ religieux.

Dans ce cadre, le rapport relève que le ministère des Habous et des Affaires islamiques a élaboré un programme éducatif destiné à près de 50.000 imams du Maroc ainsi que pour les Mourchidates.

L'Institut Mohammed VI de formation des Imams prédicateurs et des prédicatrices à Rabat forme aussi des imams originaires principalement d'Afrique de l'Ouest, indique-t-on. De son côté, "la Rabita Mohammadia des oulémas lutte contre la radicalisation conduisant à la violence en menant des recherches universitaires, en révisant les programmes éducatifs et en organisant des activités de sensibilisation des jeunes sur des sujets religieux et sociaux", ajoute la même source.

De même, environ 300 détenus ont bénéficié, depuis 2017, du programme de déradicalisation (Moussalaha) que dispense la Délégation générale de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion, en coopération avec des départements ministériels.

Abdeltif Loudiyi participe à Madrid à la 20^{ème} réunion des ministres de la Défense de l'Initiative "5+5 Défense"

En exécution des Hautes Instructions Royales, le ministre délégué auprès du chef du gouvernement, chargé de l'Administration de la Défense nationale, Abdeltif Loudiyi, a pris part, jeudi à Madrid, à la 20^{ème} réunion des ministres de la Défense des pays membres de l'Initiative "5+5 Défense". Cette réunion a été l'occasion de dresser le bilan des activités de coopération réalisées en 2024 et d'établir le plan d'action pour l'année 2025.

Dans son allocution à cette occasion, M. Loudiyi a souligné que le Maroc a constamment affiché, sous le leadership de SM le Roi Mohammed VI, son plein engagement et son attachement

aux différentes initiatives visant le maintien de la paix, de la stabilité et de la sécurité couplé au développement économique et social de la région. Mettant l'accent sur les défis sécuritaires auxquels fait face la région, le ministre délégué a affirmé que le Royaume demeure prêt à toute forme de coopération bilatérale et multilatérale visant la lutte contre l'immigration illégale et les menaces terroristes. Et d'ajouter que le Maroc plaide, à ce titre, en faveur d'une approche globale basée sur la responsabilité partagée qui traite de manière solidaire et efficace ces risques. "Nous devons ainsi chercher à déployer des stratégies de partenariat et prévoir des programmes

réalistes de co-développement engageant les pays des deux rives de la Méditerranée Occidentale", a-t-il relevé.

M. Loudiyi a, dans ce cadre, salué les efforts appréciables que l'Espagne a entrepris pour la réussite de la présidence 2024 de l'Initiative et les contributions des pays membres pour faire de cette Initiative un forum de coopération multilatérale privilégié, visant à approfondir le dialogue, la concertation et le partage d'expériences et d'expertise autour des centres d'intérêts communs en matière de sécurité et de défense. S'agissant du bilan d'actions 2024, le ministre délégué s'est réjoui des résultats satisfaisants enregistrés grâce à l'enga-

gement des pays membres et à l'excellent travail accompli par le comité directeur, sous la présidence espagnole. A ce titre, a-t-il poursuivi, le Maroc salue les résultats du travail de recherche sur la thématique de "l'impact du changement climatique sur la dynamique de sécurité dans la région méditerranéenne", qui a permis de recenser les enjeux sécuritaires du dérèglement climatique auxquels est confrontée la région ainsi que les mécanismes de coopération pour le renforcement de la résilience face au changement climatique et ses conséquences néfastes.

En ce qui concerne le plan d'action de l'année 2025, les chefs de délégation des pays

membres de l'Initiative "5+5 Défense", ont mis en relief la richesse et la diversité dudit plan traduisant ainsi la détermination et l'engagement des pays membres pour entretenir le dynamisme et la vitalité de cette initiative.

Dans ce cadre, le Royaume du Maroc apportera tout le soutien nécessaire pour la réalisation des activités inscrites au titre de 2025 notamment dans le cadre du travail de recherche intitulé "Sûreté maritime en Méditerranée occidentale: la Contribution de l'Initiative 5+5 Défense", souligne-t-on. La présidence tournante de l'Initiative "5+5 Défense" au titre de l'année 2025 sera assurée par la Tunisie.

Après plus de deux décennies... Le front séparatiste échoue à maintenir son intergroupe de soutien au sein du Parlement européen

Sanchez claque la porte de l'Europe au nez du polissario

Les intergroupes au sein du Parlement européen

L'article 35 du règlement intérieur du Parlement européen encadre la création des intergroupes, leur fonctionnement, ainsi que leur soumission aux principes de transparence et d'intégrité. Ils doivent par ailleurs s'aligner sur les objectifs institutionnels de l'Union européenne. Ces entités, bien que non officielles, servent de plateformes de débat entre la société civile et divers acteurs sur des thématiques d'intérêt pour l'UE.

Traditionnellement, le Parlement européen compte 44 intergroupes couvrant des sujets variés allant des droits humains à la santé publique, en passant par les relations internationales.

Le contexte dans lequel le PE s'est entraîné dans la création de l'intergroupe de soutien au Sahara

L'intergroupe de soutien au Sahara a vu le jour à la suite de l'adhésion de l'Espagne à l'Union européenne en 1986. Pendant plus de vingt ans, il a véhiculé les thèses du front séparatiste du polissario, souvent alignées sur les positions de certains partis politiques européens favorables à la thèse du polissario concernant le Sahara marocain.

Son activité a principalement consisté à promouvoir les positions séparatistes, souvent au détriment des principes de neutralité et d'équilibre qui devraient guider la politique extérieure européenne. Ces actions semblaient parfois répondre à des agendas opaques, soutenus par des régimes non démocratiques.

La composition et le rôle de l'intergroupe

Conformément à l'article 35, tout intergroupe doit être composé d'au moins trois formations politiques représentées au Parlement européen. Jusqu'à récemment, l'intergroupe de soutien au Sahara comptait parmi ses membres :

L'Alliance progressiste des socialistes et démocrates (S&D)

Majoritairement représenté par le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), ce groupe rassemble 136 eurodéputés. Parmi ses figures notables, on trouve l'eurodéputée basque Iratxe García Pérez, présidente du groupe, et Hana Jalloul Muro, vice-présidente de la commission des affaires étrangères.

Le Groupe de la Gauche au Parlement européen (GUE/NGL) :

Composé de partis communistes



et de mouvements de gauche radicale, ce groupe compte 46 membres et a longtemps été le plus actif dans la défense des thèses séparatistes au sein du Parlement.

Le groupe des Verts/Alliance libre européenne (Verts/ALE) :

Avec 53 membres, il a également soutenu le front séparatiste, en mettant en avant des revendications environnementales et humanitaires liées à la question du Sahara. Le groupe s'est concentré sur trois axes principaux :

La promotion de la thèse du polissario ;

L'organisation de conférences au sein du Parlement ;

La publication de déclarations visant à faire pression sur les Etats membres pour qu'ils adoptent des positions hostiles au Maroc.

Cependant, il a systématiquement ignoré les violations des droits humains dans les camps de Tindouf : détournement de l'aide humanitaire, enlèvements, tortures, viols de femmes et enrôlement d'enfants. Ces omissions flagrantes plaçaient le groupe en violation des normes internationales et des droits fondamentaux des réfugiés.

Les raisons de l'échec du renouvellement de l'intergroupe lors du mandat actuel

Evolution du contexte géopolitique européen :

Ces dernières années, des changements notables ont marqué les posi-

tions des Etats européens concernant le Sahara marocain. L'Espagne, sous la direction de Pedro Sánchez, a soutenu le plan marocain d'autonomie comme solution unique et conforme à la légitimité internationale. Des pays comme l'Allemagne et la France ont également renforcé leur appui au Maroc, notamment à travers des visites diplomatiques de haut niveau, comme celle du président français, Emmanuel Macron. Ces évolutions ont influencé les parlementaires européens, érodant leur appui à l'intergroupe en question.

Renforcement de la diplomatie marocaine :

Sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi, la diplomatie marocaine a su établir des partenariats stratégiques avec l'Union européenne dans des domaines tels que la sécurité, la migration et le développement économique.

Perte de crédibilité :

Les abus et les violations systématiques des droits humains par le polissario dans les camps de Tindouf ont discrédité ses revendications auprès de nombreux acteurs internationaux.

Exigences accrues de transparence :

Les nouvelles règles de transparence financière imposées aux intergroupes ont mis en lumière les pratiques douteuses de l'intergroupe de soutien au Sahara, notamment son financement opaque.

Le rôle déterminant de l'Espagne

Le PSOE, principal parti du groupe des socialistes et démocrates, a joué un rôle clé en s'alignant sur la position gouvernementale espagnole en faveur du Maroc. Refusant de s'associer à des manœuvres électorales ou à des intrigues conjoncturelles, il a choisi de ne pas participer à la reconduction du groupe de soutien au Sahara. Cette décision reflète la conviction des Espagnols que les relations bilatérales solides doivent prévaloir sur les calculs électoraux de circonstance et les manœuvres conjoncturelles.

Ainsi, le polissario et ses alliés se trouvent dans une impasse, incapables de maintenir l'exploitation d'une plateforme stratégique pour défendre une fausse cause qui, en réalité, est désormais éteinte.

Conclusion

L'échec du polissario à maintenir cet intergroupe constitue une victoire diplomatique majeure pour le Maroc. Il marque également une reconnaissance internationale croissante du plan d'autonomie comme solution pragmatique et réaliste à ce conflit artificiel. Il illustre, par ailleurs, la fin d'un privilège inapproprié accordé à une cause marginale, telles que celles du Moyen-Orient ou de l'Ukraine, peinant à obtenir une attention comparable, malgré leurs sensibilités pour l'Union européenne.

Par Machij El Karkri

Inauguration à Niamey de la Centrale électrique "Sa Majesté le Roi Mohammed VI"

La Centrale électrique "Sa Majesté le Roi Mohammed VI", offerte par le Royaume du Maroc à la République du Niger sur Très Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a été inaugurée, jeudi à Niamey.

Organisée sous le haut patronage du Général de Brigade, Abdourrahmane Tiani, Président du Conseil National de la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) du Niger et présidée par le Premier ministre nigérien, ministre de l'Economie et des Finances, Ali Mahamane Zeine, la cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence d'une forte délégation marocaine composée notamment de l'ambassadeur, directeur général de l'Agence marocaine de coopération internationale (AMCI), Mohamed Methqal, du directeur général de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE), Tarik Hamane et de l'ambassadeur de SM le Roi à Niamey, Allal El Achab.

Dotée d'équipements de der-

nière génération, cette centrale d'une capacité de production électrique de 22,5 MVA (20 MW), située dans la zone industrielle de Gamkaley à Niamey, contribuera à l'amélioration de la desserte en énergie électrique pour la population nigérienne et au renforcement de la souveraineté énergétique du Niger.

Ce don du Royaume du Maroc s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations bilatérales fraternelles, suite à la grave crise énergétique que subit le Niger. La Centrale "Sa Majesté le Roi Mohammed VI" témoigne d'une coopération bilatérale fructueuse et riche en actions de solidarité au service de la prospérité des populations et pour un Niger stable et émergent.

Fruit d'une vision ambitieuse de SM le Roi Mohammed VI pour une solidarité agissante en faveur d'un développement humain durable du continent africain, cette Centrale électrique s'inscrit également dans le même sillage des importantes initiatives lancées par le Souverain pour la contribution au développement



des pays frères du Sahel, à l'instar de l'Initiative Royale pour favoriser l'accès des pays du Sahel à l'Océan Atlantique.

Réalisé dans un court délai, ce projet coordonné par l'Agence marocaine de coopération internationale a été confié à

une équipe conjointe composée de représentants de l'ONEE et de la Société nigérienne d'électricité (NIGELEC).

L'inauguration de la Centrale électrique "Sa Majesté le Roi Mohammed VI" a connu également la participation des membres du

CNSP, du gouvernement de la transition, du corps diplomatique et représentants des organisations internationales, ainsi que des membres de la communauté marocaine au Niger, de la société civile et des institutions religieuses nigériennes.

Youssef Amrani : L'Initiative Royale Atlantique, une vision ambitieuse pour une coopération régionale innovante

L'Initiative Royale Atlantique, portée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, incarne une vision ambitieuse et inédite, d'autant plus qu'elle propose, non seulement un modèle innovant de coopération régionale, mais également une approche géopolitique audacieuse, fondée sur des dynamiques fortes et structurelles de connectivité, d'interdépendance et, surtout, de développement durable, a souligné, jeudi à Rabat, l'ambassadeur du Maroc aux Etats-Unis, Youssef Amrani.

Dans son intervention lors de la pre-

mière journée de la 13^{ème} édition de la conférence internationale annuelle du Policy Center for the New South (PCNS) "The Atlantic Dialogues", le diplomate marocain a mis en avant la portée de cette Vision Royale et la narrative de développement qu'elle promet dans l'ensemble de la région et sous-région atlantique.

"Conçue par l'Afrique et pour l'Afrique, cette initiative repose sur des partenariats transfrontaliers apportant des solutions concrètes, tout en transformant les défis en opportunités" a relevé l'ambassadeur, soulignant que "cette Vision a

catalysé des changements tant attendus, indispensables pour le développement et la stabilité de la région".

Intervenant aux côtés d'éminentes personnalités telles qu'Amina Benkhadra, Directrice générale de l'Office national des hydrocarbures et des mines, et Nuno António de Noronha Bragança, Coordinateur de l'Atlantic Centre, M. Amrani a précisé que l'Initiative Royale repose sur trois piliers fondamentaux.

"Elle met l'accent sur la transition des projets isolés vers des réseaux interconnectés, renforçant ainsi une intégration régionale cohérente et durable, et ambitionne de faire évoluer les relations de dépendance externe vers une autonomie pilotée par les pays du Sud, en bâtissant des capacités locales solides, et ce grâce à l'appropriation politique élargie qu'elle mobilise dans la région", a-t-il expliqué, ajoutant qu'elle promeut aussi la durabilité en remplaçant les approches fragmentées et les courtes vues politiques par des stratégies porteuses d'un impact positif pour plusieurs générations futures.

En réponse à une question sur la complémentarité entre l'Initiative Royale Atlantique et les cadres atlantiques existants, le diplomate a affirmé que cette Initiative redéfinit les relations Nord-Sud, en les rapprochant davantage des logiques d'égalité, de responsabilité partagée et de respect mutuel qui doivent prévaloir à tout partenariat qui se veut sincères et pertinent. En ce sens, a-t-il enchaîné, l'Initiative ne substitue pas,

mais enrichit les mécanismes existants avec des solutions adaptées aux réalités et aspirations des pays du Sud.

Pour illustrer l'impact concret de cette dynamique, l'ambassadeur Amrani a évoqué plusieurs projets phares, notamment le Port Atlantique de Dakhla, "un projet structurant de 12 milliards de dirhams qui transforme les routes maritimes en véritables moteurs de développement économique pour la région". Et de poursuivre que le Gazoduc Atlantique constitue également "un corridor énergétique de 5.660 kilomètres reliant 13 pays africains, garantissant une sécurité énergétique accrue grâce à une coopération régionale sans précédent".

Il en va de même pour "les programmes de sécurité alimentaire, qui allient l'expertise marocaine en phosphates à des initiatives agricoles innovantes, illustrant brillamment cette volonté de renforcer la souveraineté alimentaire des pays du Sud", a ajouté M. Amrani.

Le diplomate a mis en avant l'Initiative Royale pour le Sahel, "qui intègre développement économique et sécurité pour promouvoir une stabilité durable et inclusive", relevant que cette initiative "place la connectivité régionale au cœur de son action, en transformant les corridors économiques en moteurs de développement concret". Et de conclure que cette Vision est "l'essence, le cœur et la raison d'un chemin éprouvé vers une transformation régionale tangible, portée par une coopération pragmatique et durable, au service de la prospérité partagée".



Nasser Bourita s'entretient avec le Secrétaire général du Conseil de Coopération du Golfe

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, M. Nasser Bourita, a eu jeudi à Rabat des entretiens avec le Secrétaire général du Conseil de Coopération des Etats arabes du Golfe (CCG), Jassim Mohammed Al Budaiwi, en visite officielle dans le Royaume.

Les discussions ont été axées sur le partenariat stratégique entre le Maroc et le CCG depuis 2011, ainsi que ses spécificités et ses dimensions politique, économique et culturelle, dont les fondements ont été établis conformément aux Hautes directives de SM le Roi Mohammed VI, que Dieu l'Assiste, et ses frères les dirigeants des États du CCG, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.

Le Sommet Maroc-Pays du Golfe tenu à Riyad le 20 avril 2016, avec la participation de SM le Roi Mohammed VI et ses frères les chefs d'Etat des pays du Conseil de Coopération des États du Golfe, fut une étape marquante dans le processus de partenariat stratégique liant les deux

parties, en ce sens qu'elle a donné une forte impulsion à la dynamique bilatérale en termes de solidarité et de complémentarité et ouvert de larges perspectives pour une coopération fructueuse, ajoute le communiqué. La déclaration commune issue de ce Sommet a reflété la convergence des positions et des visions des deux parties à l'égard des différentes questions de portée régionale et internationale d'intérêt commun, tout comme elle a révélé au grand jour leur détermination à consolider les fondements de la stabilité et du développement durable dans la région arabe de sorte à renforcer la préservation de la souveraineté des Etats, de leur intégrité territoriale et de leurs constantes nationales, précise la même source.

C'est dans cet esprit que les deux parties œuvreront à développer, à hisser davantage et à enrichir ce partenariat stratégique, tout en impliquant les secteurs privé marocain et du Golfe en tant que mécanisme clé au service du développement global à la faveur d'une coopération élargie dans les divers domaines prometteurs au Maroc et dans les États du CCG.

Au cours de cette entrevue,



M. Bourita a rappelé que Sa Majesté le Roi a salué le soutien constant au Royaume par les États frères du Golfe concernant ses causes nationales, et à leur tête la question de son intégrité territoriale, plus particulièrement l'appui de principe apporté par le Conseil suprême du CCG à la marocanité du Sahara ainsi qu'à la préservation de la sécurité, de la

stabilité et de l'intégrité territoriale du Maroc.

Il a souligné, à cette occasion, que le Royaume, sous la conduite de SM le Roi Mohammed VI, réitére sa pleine solidarité avec les pays membres du Conseil pour la préservation de leur souveraineté et leur intégrité territoriale et pour la prise de toutes les mesures appropriées en faveur de la

défense de leur sécurité et de leur stabilité. Les deux parties ont aussi examiné une série de questions à caractère régional et international, tout en réaffirmant leur soutien ferme et constant des droits légitimes du peuple palestinien pour l'établissement de son État indépendant avec pour capitale Al Qods-Est, sur les frontières de juin 1967.

El Hassan Daki : La présidence du ministère public s'emploie à suivre la mise en œuvre des peines alternatives



Le Procureur général du Roi près la Cour de Cassation, président du ministère public, El Hassan Daki a affirmé, jeudi à Rabat, que le ministère public procédera au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre des peines alternatives en vue d'atteindre les nobles objectifs pour lesquels elles ont été légiférées.

S'exprimant à l'ouverture d'une conférence internationale autour de la thématique "Les peines alternatives privatives de liberté: entre organisation juridique et mécanismes de mise en œuvre", M. Daki a souligné la nécessité pour les magistrats du ministère public de contribuer à la mise en

œuvre saine et juste de la loi relative aux peines alternatives en droit ligne avec leur dévouement, professionnalisme, sens d'initiative et engagement à accomplir leur devoir constitutionnel.

Dans une allocution prononcée en son nom par le Secrétaire général de la Présidence du ministère public, Hicham Bellaoui, M. Daki a indiqué que les diagnostics minutieux livrés à de nombreuses étapes phares en tête desquelles le dialogue national autour de la réforme du système judiciaire, ont permis de consolider la conviction en la nécessité d'adopter une refonte à même d'accompagner selon une démarche prospective les orientations modernes de la politique pénale, visant en grande partie à diversifier l'approche punitive à l'encontre du crime, en mettant en place des choix législatifs alternatifs et variés permettant d'éviter et de dépasser la privation de liberté.

En outre, il a noté que la tenue de cette conférence intervient dans un contexte marqué par les préparatifs portant sur la mise en œuvre des dispositions de la loi relative aux peines alternatives, ce qui constitue un tournant décisif dans le domaine de la politique pénale au sein du système juridique marocain, ainsi que dans un contexte qui connaît plusieurs initiatives

législatives liées à cette thématique.

Les mesures alternatives à la détention provisoire et aux peines privatives de liberté sont aujourd'hui une nécessité et une revendication urgente dans les politiques pénales contemporaines, a-t-il noté, soulignant que l'adoption de peines alternatives constitue des indicateurs de réussite dans l'exécution des politiques pénales d'autant que ces alternatives sont une revendication judiciaire et légale au niveau national et international.

Dans ce sens, M. Daki a mis l'accent sur l'importance d'intégrer ces peines dans les législations nationales et d'en faciliter la mise en œuvre, de manière à contribuer à l'atténuation des répercussions néfastes des courtes peines d'emprisonnement.

Pour sa part, Mounir El Mountassir Billah, Secrétaire général du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, a indiqué que la loi relative aux peines alternatives est, en réalité, une importante étape dans le domaine de la justice pénale au Maroc, renforçant le rôle des peines alternatives, considérées comme un mécanisme légal qui préserve le droit de la société à lutter contre le crime ainsi qu'à réinsérer les détenus en son sein.

Dans son allocution, M. El Mountassir Billah a estimé que la réussite des peines

alternatives est tributaire des capacités matérielles et humaines nécessaires, outre la coopération avec les parties concernées, dont le pouvoir judiciaire, la Délégation Générale à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion, ainsi que les institutions impliquées dans l'exécution des peines alternatives, affirmant que le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire ne ménage aucun effort pour relever ce défi avec succès.

Selon le Secrétaire général du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, l'importance de cette loi au sein du système pénal marocain ne peut être mesurée qu'à travers sa capacité à dépasser les inconvénients qu'ont démontrés les peines privatives de liberté et leur impact sur le surpeuplement des établissements pénitentiaires et l'augmentation du taux de récidive.

De son côté, Mohamed Montasser Abidi, représentant de la Fondation allemande pour la coopération juridique internationale (GIZ), a souligné que "le concept traditionnel des peines privatives de liberté s'est avéré inefficace, d'autant que les inconvénients de cette démarche dépassent de loin ses avantages".

M. Abidi a saisi cette occasion pour se féliciter des peines alternatives que le Maroc s'approprie à mettre en œuvre.

Omar Hilale : *Le Sud, un appel au dialogue, à la diversité et au respect de la souveraineté*



Le Sud, dans toute sa pluralité, constitue un appel au dialogue, à la diversité, à davantage d'inclusivité et au respect de la souveraineté des États, a souligné, vendredi à Rabat, l'ambassadeur, représentant permanent du Royaume du Maroc auprès des Nations Unies à New York, Omar Hilale.

"Chaque fois que le Sud est uni et se départit de ses divergences idéologiques, il est capable d'imposer sa volonté, de

contribuer à la réforme des Nations Unies et d'influencer certaines décisions des institutions internationales", a affirmé M. Hilale lors de sa participation à un panel organisé dans le cadre de la 13^{ème} édition de la Conférence internationale annuelle du Policy Center for the New South (PCNS) "The Atlantic Dialogues".

Selon le diplomate marocain, le Sud, où certains États financent le terrorisme et la sépara-

tisme et alimentent la guerre et les tensions, constitue aussi un appel à la solidarité et représente "une vision d'espoir" en dépit de la persistance des conflits armés.

"Dans le monde actuel, nous assistons malheureusement à la persistance des inégalités entre le Nord et le Sud ainsi qu'à la continuation des guerres et des conflits, car pratiquement sur 56 guerres dans le monde, 54 sont dans le Sud, alors que seulement deux sont dans le Nord", a relevé M. Hilale lors de ce panel sous la thématique "Southfulness et le futur du multilatéralisme".

Aux yeux du diplomate marocain, le Sud, qui "ne veut pas prendre la place du Nord", aspire à une "participation à titre égal" à la gouvernance mondiale ainsi qu'à une représentativité équitable au sein des institutions multilatérales.

En tant que puissance politique, le Sud, qui concentre 80% de la population mondiale et représente 50% du PIB planétaire, est également un marché prometteur, à condition qu'il y ait des règles équitables, a insisté l'ambassadeur.

De son côté, l'ancienne ministre panaméenne des Affaires étrangères, Erika Mouynes, a pointé du doigt l'"iniquité" des systèmes actuels de gouvernance

internationale, appelant à œuvrer au redressement des disparités entre Nord et Sud.

Elle a plaidé pour plus d'implication des jeunes générations dans cette dynamique réformatrice des institutions de gouvernance mondiale ainsi que dans les processus décisionnels en vue de favoriser le dialogue et la coopération internationale et intergénérationnelle. Il est effectivement temps, a-t-elle estimé, de créer davantage de connexions solides et réelles entre le Nord et le Sud pour traduire dans les faits ces aspirations de réformer certaines normes internationales.

Pour l'ancienne cheffe de la diplomatie panaméenne, le Sud peut réduire drastiquement toute dépendance du Nord à la faveur de ses énormes ressources et compétences.

Même son de cloche chez l'ancienne ministre espagnole des affaires étrangères, Ana Palacio, qui a estimé que les règles de gouvernance mondiale doivent changer et être plus équitables et plus inclusives.

Il importe d'introduire des réformes majeures au niveau du Conseil de sécurité de l'ONU et au niveau des institutions multilatérales en général afin de prendre en considération les nouvelles réalités du monde d'au-

jourd'hui et du "Nouveau Sud", a-t-elle suggéré. Selon Mme Palacio, le défi pour le Sud consiste à donner un nouvel élan à la formation notamment dans le domaine des nouvelles technologies et de la promotion de l'éducation.

A son tour, l'écrivain et futurologue français Jacques Attali a relevé que le monde cherche un nouveau modèle de développement durable, nécessaire aujourd'hui pour la "survie de l'Humanité".

Pour ce faire, le Nord et le Sud sont, plus que jamais, appelés à rompre avec les anciennes structures économiques et à encourager de nouveaux modèles plus innovants et inclusifs, a-t-il fait observer.

L'édition 2024 des "Atlantic Dialogues" (12-14 décembre) porte sur une variété de sujets d'ordre économique et géopolitique, reflétant les mutations d'un Atlantique élargi et mieux intégré, à travers des panels, des tables rondes et d'autres sessions collaboratives.

Les débats s'articulent autour notamment de la diplomatie culturelle, le paradigme de la sécurité régionale, les infrastructures intelligentes et la régulation de l'intelligence artificielle, ainsi que d'autres enjeux mondiaux.

Dakhla : Le Centre international de recherches sur la prévention des enfants soldats présente les conclusions de son dernier rapport

Le Centre international de recherches sur la prévention des enfants soldats a présenté, jeudi devant une pléiade de diplomates accrédités à Dakhla, les conclusions de son dernier rapport sur le recrutement d'enfants dans les zones de conflit sur le plan international. A cette occasion, le président du Centre, Abdelkader Filali, a présenté à plusieurs consuls généraux représentant des pays d'Afrique et d'Amérique latine, en présence de militants locaux des droits de l'Homme, les conclusions de son dernier rapport intitulé "Modèles mondiaux de recrutement d'enfants : Analyse approfondie".

D'après des recherches de terrain menées dans des régions comme le Sahel, la Colombie et le Kazakhstan, outre des entretiens avec d'anciens enfants soldats des camps de Tindouf, le rapport dudit Centre s'articule autour de trois questions principales : "pourquoi le recrutement d'enfants existe encore dans certaines régions d'Amérique latine ?", "pour quelles raisons les groupes armés, quelle que soit leur idéologie, utilisent-ils des tactiques similaires pour recruter des enfants" et "pourquoi le risque de réenrôlement reste si élevé pour les anciens enfants soldats?".

Cette étude présente une analyse sans

précéder des mécanismes systématiques par lesquels les enfants sont exploités dans les zones de conflit. Elle explore également en détail les facteurs géopolitiques et socio-économiques qui conduisent au recrutement d'enfants en Afrique, en Amérique latine et en Asie. Dans une déclaration à la presse, M. Filali, a souligné que la rencontre avec les diplomates accrédités à Dakhla a permis de passer en revue les résultats du dernier rapport du Centre, fruit d'un travail de terrain mené notamment dans les régions du Sahel et du Sahara en Afrique, en Colombie, en Amérique latine et au Kazakhstan en Asie.

Le rapport, a poursuivi M. Filali, s'est penché principalement sur une série d'axes ayant trait aux méthodes de recrutement d'enfants dans les régions d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, notant qu'il existe des méthodes similaires utilisées par les groupes armés, les milices, les groupes terroristes, voire certains groupes criminels transnationaux, dans des opérations de recrutement d'enfants.

Le président du Centre a souligné que les conclusions de ce rapport, qui apporte une valeur ajoutée aux instances juridiques et à ceux qui sont concernés par la protection des droits de l'Homme, en particulier

des droits des enfants et des femmes, ont été présentées à la communauté internationale à travers une série de rencontres organisées dans les principales capitales européennes et latines.

Par ailleurs, il a affirmé que le Centre a développé, en s'appuyant sur l'intelligence artificielle, des cartes pour surveiller et diffuser en temps réel les mouvements des milices et des groupes armés ciblant le recrutement d'enfants dans diverses régions du monde, indiquant que le Centre œuvrera à partager ces informations avec les gouvernements et les instances onusiennes pour contribuer au renforcement des mécanismes de surveillance et de suivi.

M. Filali a fait savoir que lors de cette rencontre à Dakhla, les diplomates ont suivi avec beaucoup d'intérêt le contenu de ce rapport et les résultats obtenus, ce qui a permis d'échanger des vues et d'enrichir la discussion dans le cadre de perspectives de coopération avec le Centre qui devrait, dans les prochains jours, accueillir des chercheurs résidents originaires des pays africains et latins américains.

Pour sa part, le Consul général de la Guinée-Bissau, Armandinho Erickson Fernandes Teixeira, a salué la pertinence des conclusions présentées par le prési-

dent du Centre, louant les efforts inlassables et le rôle joué par cette structure qui met en exergue la gravité du phénomène des enfants soldats, encore répandu dans de nombreuses zones de conflit à travers le monde.

M. Fernandes Teixeira a également fait part de sa ferme condamnation de l'acte criminel odieux consistant à recruter des enfants et à les impliquer dans des conflits armés et des guerres, ajoutant que la place naturelle des enfants est à l'école et non pas sur les lignes de front.

Créé en 2022, le Centre international de recherches sur la prévention des enfants soldats a pour objectif de contribuer à la lutte contre le recrutement des enfants soldats à travers notamment la sensibilisation sur leur sort, les processus de leur embaînement ainsi que sur les causes sous-jacentes qui alimentent ce fléau.

Le Centre développe et diffuse, à travers des recherches académiques et des partenariats, des stratégies pour lutter contre toutes les formes de recrutement d'enfants et œuvre à évaluer et à recenser les enfants soldats non enregistrés, tout en proposant des solutions innovantes pour lutter contre leur exploitation dans les conflits armés.



France : Macron nomme Bayrou à Matignon pour tenter de dénouer la crise politique

Emmanuel Macron a nommé vendredi François Bayrou Premier ministre, un défi immense pour le président du MoDem et premier allié du président, chargé de dénouer la crise politique majeure ouverte par la dissolution et aggravée par la censure de Michel Barnier.

L'annonce de la nomination du président-fondateur du parti centriste est intervenue à la mi-journée, après une nouvelle manne d'intenses spéculations. François Bayrou avait été reçu à 08h30 à l'Élysée pour un entretien de près de deux heures, suivi d'un long silence-radio.

À 73 ans, comme son prédécesseur Michel Barnier renversé le 4 décembre par l'Assemblée nationale lors d'une censure inédite depuis 1962, M. Bayrou devient le sixième locataire de Matignon depuis la première élection d'Emmanuel Macron en 2017. Et le 28e Premier ministre de la Ve République.

Une tâche immense attend rue de Varenne le maire de Pau, premier allié de M. Macron en 2017. Avec pour priorité le budget pour 2025, le projet de budget de la Sécurité sociale ayant été mis en échec par la censure.

Dans un contexte de colère des agriculteurs et de multiplication des plans sociaux, les niveaux de déficit et de la dette seront "une réalité qui s'imposera à tout gouvernement, quel qu'il soit", a prévenu Michel Barnier.

En attendant que ce nouveau budget soit adopté, un projet consensuel de "loi spéciale" permettant d'assurer la continuité du fonctionnement de l'État sera examiné lundi par l'Assemblée nationale.

La passation de pouvoirs devait avoir lieu vendredi après-midi.

Cette nomination intervient trois jours après une réunion inédite des dirigeants des partis, hors Rassemblement national et La France insoumise, sous l'égide du chef de l'État.

Le dirigeant centriste a finalement été préféré à d'autres noms qui ont circulé jusqu'au bout, comme celui de l'ex-Premier ministre socialiste Bernard Cazeneuve, des ministres de l'aile droite de la macronie Sébastien Lecornu ou Catherine Vautrin.

Judi, c'est le profil de l'ex-ministre de l'Industrie Roland Les-cure, un macroniste social-libéral, qui a été poussé par le secrétaire général de l'Élysée Alexis Kohler, selon plusieurs sources proches des consultations. Mais la droite et le RN sont montés au créneau pour lui faire barrage.

L'ancien chef de la diplomatie Jean-Yves Le Drian, qui accompagne Emmanuel Macron depuis 2017, a lui carrément fait savoir qu'il avait "refusé" Matignon, jugeant que "ce ne serait sérieux" d'accepter à 77 ans.

C'est une arrivée à Matignon aux allures de consécration particulière pour le lointain ministre de

l'Éducation (1993-1997) depuis longtemps tourné vers la plus haute fonction: inlassable défenseur d'un centre indépendant, François Bayrou a été trois fois candidat à l'élection présidentielle de 2002 à 2012, sans parvenir au second tour (18,57% en 2007).

Son alliance avec Emmanuel Macron en 2017 a déçagé la voie pour l'élection du plus jeune président de l'histoire, porteur d'un "en même temps" droite-gauche en phase avec son projet politique.

Mais le Béarnais, nommé ministre de la Justice, n'est resté que 34 jours place Vendôme en 2017, empêché par l'affaire des assistants parlementaires du MoDem, jugée en première instance sept ans plus tard, en février 2024. Si le parti a été lourdement condamné, François Bayrou a été relaxé, mais le parquet a fait appel.

Depuis 2017, le maire de Pau a régulièrement distillé des critiques contre la politique --trop à droite-- et la pratique du pouvoir --trop personnelle-- de son allié, sans jamais se départir de sa solidarité.

Peu après l'annonce de la nomination, le président du RN Jordan Bardella a assuré qu'il n'y aurait "pas de censure a priori".

M. Bayrou devrait en revanche subir une censure de la part de La France insoumise. "Faire tomber Bayrou sera faire tomber Macron", a prévenu le coordinateur de LFI Manuel Bompard, qualifiant cette nomination de "nouveau bras d'honneur à la



démocratie". L'échec de M. Barnier, Premier ministre choisi en septembre par Emmanuel Macron alors que la gauche revendiquait Matignon, remet la pression sur le chef de l'État et le Premier ministre.

La donne a-t-elle évolué? Si le Parti socialiste, et dans une moindre mesure les communistes et les Écologistes, ont donné quelques gages de compromis, poussant leur alliance avec LFI au sein du Nouveau Front populaire au bord de la rupture, pas sûr qu'ils soutiennent franchement François Bayrou.

Le centriste, qui plaide depuis des décennies pour des gouverne-

ments œcuméniques, devrait tenter de conserver des ministres du parti Les Républicains côté droit, avec qui les relations sont historiquement tendues. Nicolas Sarkozy a notamment usé de son influence pour empêcher cette nomination à Matignon. M. Bayrou devrait également se tourner davantage vers la gauche, à défaut de convaincre les membres du Nouveau Front populaire de participer au gouvernement.

Côté RN, le président du MoDem pourrait bénéficier du fait d'avoir apporté son parrainage à Marine Le Pen pour concourir à l'Élysée en 2022, dans un geste destiné à défendre le "pluralisme".

Italie: Le Conseil de l'Europe très critique sur les centres de rétention

Le Conseil de l'Europe a publié vendredi un avis très critique relatif aux conditions de vie dans les centres de rétention pour migrants en Italie, pointant du doigt notamment l'administration de médicaments psychotropes dilués à des ressortissants étrangers.

Le Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT), un des organes du Conseil de l'Europe, a visité en avril quatre centres fermés de pré-renvoi (CPR) à Milan, Gradisca, Potenza et Rome.

"Le CPT a identifié plusieurs cas d'allégations de mauvais traitements physiques et d'usage excessif de la force par des policiers à l'encontre de ressortissants étrangers retenus dans les CPR visités, généralement à la suite de troubles ou d'actes de vandalisme dans les centres", note le rapport de l'instance paneuro-

péenne remis vendredi.

Celui-ci note "l'absence d'un contrôle rigoureux et indépendant de ces interventions de police, ainsi que l'absence d'enregistrement précis des blessures subies par les personnes retenues et d'évaluation de leur origine". Le Comité critique également "la pratique répandue de l'administration de médicaments psychotropes non prescrits dilués dans de l'eau à des ressortissants étrangers, telle que documentée au CPR de Potenza".

Le Comité pointe encore l'architecture des CPR, qui rappelle trop les unités de détention de haute sécurité pour personnes condamnées (grillages à triple maille métallique sur les fenêtres, cours extérieures en forme de cage...), et regrette que "les ressortissants étrangers sont laissés à l'abandon", sans aucune activité, alors que leur période de rétention peut durer jusqu'à 18 mois.

En outre, la nourriture fournie aux personnes détenues est de mauvaise qualité et les stocks d'articles de toilette sont insuffisants, note l'instance.

Autant d'éléments qui sont source d'un "taux élevé d'événements critiques et de violence" dans les CPR et qui "remettent en question l'application d'un tel modèle par l'Italie dans un cadre extraterritorial, tel que l'Albanie".

Rome a en effet signé fin 2023 avec Tirana un accord prévoyant la création de deux centres en Albanie, où les migrants secourus en Méditerranée pourront effectuer une demande d'asile, un accord dont l'application demeure bloquée pour le moment par la justice italienne.

Dans leur réponse au rapport du CPT, les autorités italiennes "fournissent des informations détaillées sur le fonctionnement des efforts extraterritoriaux visant à détenir les migrants dans des centres si-

tués sur le territoire albanais, avec une référence particulière à l'évaluation de leur vulnérabilité".

"En outre, les autorités italiennes indiquent que les cas de mauvais traitements physiques décrits dans le rapport n'ont pas fait l'objet d'enquêtes pénales et que plusieurs inspections ont été menées par les autorités sanitaires au CPR de Potenza en ce qui concerne la pratique de la surmédication prétendument généralisée des personnes retenues", poursuit le rapport.

Des informations détaillées sont également fournies sur la conception et l'aménagement des CPR et "certains éléments carcéraux et de sécurité sont justifiés à la lumière du taux élevé de vandalisme de la part de la population retenue".

Enfin, il est fait référence à la publication d'un nouveau cahier des charges pour la gestion des CPR.

Des milliers de Syriens dans les rues pour fêter "la victoire de la révolution"



Des milliers de Syriens sont descendus vendredi dans les rues, à travers le pays, répondant à l'appel du chef de la coalition armée qui a pris le pouvoir à Damas, Abou Mouhammad al-Jolani, pour fêter la "victoire de la révolution" après la chute, dimanche, du régime de Bachar al-Assad.

"Je veux féliciter le peuple syrien pour la victoire de la révolution et je les appelle

à descendre dans les rues pour exprimer leur joie", a déclaré M. Jolani, qui se fait appeler désormais de son vrai nom, Ahmad al-Chareh.

À l'issue d'une offensive de 11 jours, la coalition rebelle dominée par son groupe islamiste sunnite radical Hayat Tahrir al-Sham (HTS) s'est emparée dimanche de Damas, mettant fin à un demi-siècle de pouvoir de la famille Assad.

À la mi-journée, à Damas, la capitale, Alep, dans le nord, ou Soueïda, dans le sud, des milliers d'hommes, femmes et enfants, convergent dans les centres. L'ambiance est à la fête, beaucoup brandissent le drapeau à trois étoiles, symbole du soulèvement de 2011, adopté par les nouvelles autorités.

"Les Assad père et fils nous ont opprimés mais nous avons libéré notre pays de l'injustice", s'enthousiasme à Alep un policier de 47 ans, tandis qu'une sono diffuse slogans et chants.

"Notre joie est indescriptible", s'exclame Haïtham Houdeïfa, 54 ans dans le fief druze de Soueïda, théâtre de manifestations anti-Assad depuis un an et demi.

"Un, un, un, le peuple syrien est uni", scandent les fidèles à la célèbre mosquée des Omeyyades à Damas où était attendu M. Jolani pour la prière hebdomadaire.

Mais la liesse est aussi teintée de gravité: sur les murs de la mosquée, des dizaines de photos de personnes disparues aux mains des anciens services de sécurité sont accrochées, témoignant de la douloureuse quête de proches menée par de nombreux Syriens après des décennies de féroce répression.

Le pays, multiethnique, multiconfessionnel et morcelé doit faire face à de nombreux défis, face auxquels les nouvelles autorités tentent de rassurer, et la communauté internationale se mobilise.

Les dirigeants des pays du G7 se réunissent en visioconférence vendredi pour examiner la situation en Syrie, où le Premier ministre, nommé mardi pour diriger un gouvernement transitoire jusqu'au 1er mars, a promis d'instaurer un "Etat de droit".

La Jordanie devait accueillir samedi un sommet sur la Syrie réunissant ministres et haut-diplomates américains, européens, arabes et turcs.

Le chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken, a rencontré vendredi son homologue turc Hakan Fidan à Ankara, au lendemain d'une visite en Jordanie où il a plaidé pour "une transition inclusive" vers un gouvernement "responsable et représentatif".

Le Bahreïn, qui préside la session actuelle du sommet arabe, s'est dit prêt à coopérer avec les nouvelles autorités dans une lettre à M. Jolani.

HTS affirme avoir rompu avec le jehadisme mais reste classé "terroriste" par plusieurs capitales occidentales, dont Washington.

M. Blinken a jugé "impératif" de lutter contre la résurgence du groupe jihadiste Etat islamique (EI), lors d'une conférence de presse avec M. Fidan.

Dans le nord-est syrien, la Turquie soutient des forces rebelles engagées contre les FDS (Forces démocratiques syriennes), dominées par les Kurdes et soutenues par les Etats-Unis contre l'EI.

Ankara ne permettra "jamais de la faiblesse dans la lutte contre" l'EI, a assuré jeudi soir le président turc, Recep Tayyip Erdogan, à M. Blinken.

Mais il a souligné sa détermination à empêcher que le PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan, séparatiste) - considéré par la Turquie comme terroriste et noyau des FDS - ne mette à profit "la situation" en Syrie.

Dans un geste d'ouverture envers HTS, l'administration autonome kurde a annoncé jeudi adopter le nouveau drapeau syrien flottant sur Damas.

Le ministre israélien de la Défense, Israël Katz, a lui ordonné vendredi à l'armée de "se préparer à rester" tout l'hiver dans la zone tampon avec la Syrie à la lisière de la zone du plateau du Golan annexée par Israël après sa conquête en 1967, où elle est entrée, ce que l'ONU a condamné, après la victoire rebelle.

Israël a aussi mené ces derniers jours des centaines de frappes en Syrie contre des sites militaires stratégiques. Son objectif est que les équipements de l'armée syrienne ne tombent pas entre de "mauvaises mains", a déclaré M. Blinken, mais Washington discute avec Israël "de la voie à suivre".

Le Premier ministre de transition, Mohammad al-Bachir, a appelé les Syriens exilés à rentrer, s'engageant à "garantir les droits de tous".

Quelque six millions de Syriens, un quart de la population, ont fui le pays depuis 2011, quand la répression de manifestations prodémocratie a déclenché une guerre civile dévastatrice, qui a fait plus d'un demi-million de morts.



Le pays, multiethnique, multiconfessionnel et morcelé doit faire face à de nombreux défis, face auxquels les nouvelles autorités tentent de rassurer, et la communauté internationale se mobilise

Blinken dit à la Turquie qu'il est impératif de travailler contre l'EI en Syrie



Le chef de la diplomatie américaine Anthony Blinken a affirmé vendredi qu'il est "impératif" de travailler contre l'EI en Syrie après la chute de Bachar al-Assad, lors d'une visite à Ankara, la capitale turque.

M. Blinken a aussi indiqué qu'il voit des "signes encourageants" d'un progrès vers un cessez-le-feu à Gaza et a demandé à la Turquie d'utiliser son influence sur le Hamas pour l'encourager à l'accepter.

Ses remarques interviennent dans le cadre de la deuxième étape d'une tournée régionale

qui a suivi l'éviction soudaine du président Bachar al-Assad après une offensive menée par des rebelles dirigés par des islamistes.

Après sa visite en Jordanie, M. Blinken est arrivé jeudi soir dans la capitale turque et a rencontré le président Recep Tayyip Erdogan dans un salon de l'aéroport d'Ankara.

"Notre pays a travaillé très dur (...) pour assurer l'élimination du califat territorial de l'EI, pour garantir que cette menace ne revienne plus. Et il est impératif que nous poursuivions ces efforts", a-t-il déclaré vendredi à Ankara lors d'une conférence de

presse conjointe avec le ministre turc des Affaires étrangères, Hakan Fidan.

"Nos priorités incluent d'assurer la stabilité en Syrie le plus rapidement possible, d'empêcher le terrorisme de gagner du terrain, d'éviter l'État islamique et le PKK d'y dominer", a précisé à son tour M. Fidan, en référence au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), considéré comme une organisation terroriste par la Turquie.

Jeudi soir, le chef de l'État turc a déclaré à M. Blinken que la Turquie ne permettra "jamais de la faiblesse dans la lutte

contre l'État islamique".

"En tant que seul pays de l'OTAN à avoir combattu corps à corps contre Daech, la Turquie empêchera les efforts du PKK et de ses extensions visant à transformer la situation sur le terrain en une opportunité et ne permettra jamais de la faiblesse dans la lutte contre l'EI", a-t-il affirmé, selon un communiqué de la présidence turque.

Alors que les rebelles dirigés par les islamistes marchaient sur Damas, les groupes pro-turcs ont lancé leur propre offensive contre les FDS (Forces démocratiques syriennes), dominées

par les Kurdes et soutenues par les États-Unis, que M. Blinken a qualifié jeudi "d'essentielles" pour empêcher une résurgence de l'EI en Syrie.

Les combats entre les deux forces ont suscité des inquiétudes au sujet des intérêts divergents des alliés de l'OTAN en Syrie. M. Blinken a aussi affirmé vendredi qu'il voyait des "signes encourageants" d'un progrès vers un cessez-le-feu à Gaza.

"Nous avons discuté de Gaza et nous avons discuté, je pense, de l'opportunité (...) de mettre en place un cessez-le-feu. Et ce que nous avons vu ces dernières semaines sont des signes aussi encourageants que possible", a-t-il déclaré. Il a aussi demandé à la Turquie d'utiliser son influence sur le Hamas pour qu'il dise "oui" à un cessez-le-feu.

"Lors de mes discussions avec le président Erdogan et avec le ministre Fidan, nous avons parlé de la nécessité pour le Hamas de dire oui à un accord possible, pour enfin contribuer à y mettre un terme. Et nous apprécions beaucoup le rôle que la Turquie peut jouer en utilisant sa voix auprès du Hamas pour tenter de parvenir à une conclusion", a-t-il ajouté.

Le chef de la diplomatie américaine avait également discuté des efforts en faveur d'un cessez-le-feu à Gaza lors de son arrivée en Jordanie jeudi, effectuant sa 12e visite au Moyen-Orient depuis l'attaque du Hamas contre Israël le 7 octobre 2023, qui a déclenché la guerre à Gaza.

Les chrétiens d'Alep, rassurés "pour l'instant", préparent Noël

Où faut-il placer la couronne? Dans la cour des frères maristes d'Alep, une des onze communautés chrétiennes de la seconde ville de Syrie (nord-ouest), la question du jour qui anime les débats concerne le sapin de Noël.

Quelques jours à peine après leur conquête fulgurante du pouvoir à Damas, le 8 décembre, les nouveaux maîtres du pays, ex-rebelles islamistes, se sont employés à rassurer les chrétiens.

Avec succès, au moins "pour l'instant", constate le frère Georges Sabe qui a participé lundi à une réunion à Alep, à laquelle pour la deuxième fois, les évêques et des représentants de toutes les congrégations étaient conviés. Les imams ont aussi été reçus, lors d'une autre réunion.

"Ils se sont montrés très rassurants: continuez de vivre normalement, vous approchez de votre fête de Noël, rien ne va changer pour vous+", dit ce religieux. "Rien n'a changé jusqu'à présent".

Tous ses interlocuteurs, "trois militaires et deux politiques, étaient des gens d'Alep", note-t-il. "L'un deux finissait son doctorat d'ingénierie mécanique ici avant la guerre. Il nous a dit qu'il avait un voisin chrétien".

"Alors on a repris une vie normale, avec les messes matin et soir. On a juste avancé d'une heure celle du soir et on a commencé à dresser les crèches et les sapins. J'ai appris en treize ans de guerre à vivre au jour le jour. On verra demain".

Dans ce pays laïc, le jour de l'An, Noël et les deux Pâques, catholique et orthodoxe ont toujours été fêtés. "On attend le nouveau calendrier" ajoute-t-il.

Des quelque 200.000 chrétiens d'Alep avant le début de la guerre en 2011, seulement 30.000 restent en ville. Une communauté bien insérée, présente depuis le IVe siècle dans la province où elle compte plus de sept-cents édifices répertoriés. Et qui se considère avant tout "syrienne".

"Nous ne voulons pas partir, nous voulons rester en bonne entente avec les musulmans, nous parlons la même langue", insiste le frère Georges.

"Les cloches pourraient sonner", lui ont promis ses interlocuteurs et elles ne s'en privent pas jeudi soir à la messe de 17h00 dans la cathédrale latine Saint-François vers laquelle se pressent une centaine de paroissiens.

"Les gens d'ici ont un grand sens spirituel. Durant toutes ces années de guerre, ils n'ont jamais cessé de venir à l'église", assure le Père Bahjat.

Il dit comprendre les inquiétudes qui se sont exprimées, notamment depuis l'étranger. "Mais sur le terrain nous n'avons pas subi de discrimination", juré-t-il sous le porche de pierre dorée de l'édifice. "L'évêque nous a dit qu'il était rassuré et qu'on allait continuer comme avant, célébrer nos messes et nos fêtes" explique en arrivant Marina Ayoub, qui ne manque

aucun office dans lequel elle trouve "l'espérance".

En face, l'église a récupéré sans tarder une propriété occupée par le parti Baas au pouvoir pendant plus de soixante ans et y a accroché le drapeau du Vatican: lors de la réunion, les représentants du gouvernement ont promis de ne pas toucher aux biens de l'Église.

L'apparition du Premier ministre Mohammad al-Bachir, lundi soir, devant le drapeau syrien et le drapeau blanc des islamistes a semé le trouble, reconnaît le frère Georges. "Mais dès le lendemain, lors d'un entretien à la chaîne al-Jazeera, il avait disparu: ce qui montre qu'ils sont prêts au dialogue", estime-t-il.

"Ils répètent qu'ils vont respecter toutes les confessions... Le pire n'est jamais sûr, mais j'attends: je les jugerai sur leurs actes", lâche un chrétien engagé qui a requis l'anonymat et redoute toujours un durcissement du nouveau pouvoir.

Economie

Maroc : Le déficit budgétaire à 45,6 MMDH à fin novembre

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 45,6 milliards de dirhams (MMDH) au titre des onze premiers mois de 2024, contre un déficit de 50,6 MMDH à la même période un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR).

Ce déficit tient compte d'un solde positif de 20,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), précise la TGR dans son récent Bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP).

Les recettes ordinaires brutes ont progressé de 10,8% à 316,2 MMDH, avec une hausse des impôts directs de 14,1%, des droits de douane de 4,4%, des impôts indirects de 14,2%, des droits d'enregistrement et de timbre de 5,5% et une baisse des recettes non fiscales de 1,7%, rapporte la MAP.

Concernant les dépenses ordinaires, elles ont augmenté de 5,8% à 294,4 MMDH, dont 227,19 MMDH pour les biens et services, 37,52 MMDH pour les intérêts de la dette, 14,42 MMDH pour la compensation et 15,27 MMDH pour les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux. Ainsi, le solde ordinaire enregistré à fin novembre dernier, a été positif de 21,8 MMDH, fait savoir la TGR, ajoutant que les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 102,1% des prévisions de la loi de Finances et les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 92,7%.

Pour ce qui est des dépenses émises au titre du Budget général, elles se sont établies à 445,3 MMDH, en repli de 1,8% par rapport à leur niveau à fin novembre 2023, en raison de l'augmentation de 4,3% des dépenses de fonctionnement, conjuguée à la baisse de 6,3% des dépenses d'investissement et de 11,3% des charges de la dette budgétisée.

Ledit bulletin révèle aussi que les recettes des CST ont atteint 157,9 MMDH, compte tenu des versements reçus des charges communes d'investissement du Budget général pour 23,5 MMDH. Les dépenses émises se sont élevées à 138,1 MMDH, intégrant la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 5,5 MMDH.

Le solde de l'ensemble de ces comptes s'est établi à 19,8 MMDH.

Quant aux SEGMA, leurs recettes se sont chiffrées à 2.505 millions de dirhams (MDH), en baisse de 11% comparativement à fin novembre 2023. Les dépenses ont diminué de 10,4% à 1.466 MDH.

Sommet économique France-pays arabes

Benchaâboun appelle à s'inspirer du partenariat franco-marocain "exceptionnel"

Le directeur général du Fonds Mohammed VI pour l'investissement, Mohamed Benchaâboun a appelé, jeudi, lors du 5ème Sommet économique France-pays arabes, à Paris, à s'inspirer de la relation et du partenariat stratégique "exceptionnels" qui unissent le Maroc et la France.

Intervenant lors de ce Sommet, initié par la Chambre de commerce franco-arabe (CCFA), M. Benchaâboun a souligné que les liens franco-marocains sont bâtis sur "une vision commune, résolument tournée vers l'avenir".

Il a, à cet égard, indiqué que la Déclaration signée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI et le Président français Emmanuel Macron, lors de sa visite d'Etat en octobre dernier au Maroc, fixe des engagements clairs pour moderniser et innover les économies des deux pays, tout en s'appuyant sur "un partenariat historique" qui a donné naissance à de nombreux projets d'envergure, et permis la conclusion de plusieurs accords économiques majeurs, rapporte la MAP.

Ce partenariat "renouvelé", a-t-il dit, "permet de dépasser les frontières nationales pour s'étendre à l'ensemble du continent africain". "Ce faisant, la France et le Maroc montrent que la coopération bilatérale peut être un levier d'impact régional et global", a fait remarquer M. Benchaâboun.

Il a, en outre, mis l'accent sur la nécessité de penser "hors des sentiers battus", faisant observer que les défis auxquels le monde est confronté aujourd'hui exigent des solutions nouvelles.

"Nous devons sortir des cadres traditionnels pour imaginer des instruments financiers, économiques et diplomatiques innovants", a estimé le DG du Fonds Mohammed VI pour l'investissement, affirmant que ces approches novatrices montrent que la coopération inter-



nationale peut être "une force transformatrice", au service des attentes et aspirations de nos peuples.

Le Maroc, a-t-il poursuivi, a bâti, depuis plusieurs décennies, son modèle de développement autour d'un système d'investissement mixte, où l'Etat joue un rôle pivot, en tant qu'investisseur.

Cependant, d'après M. Benchaâboun, pour répondre aux grandes échéances à venir, un changement de paradigme est impératif : donner une place centrale et élargie au secteur privé. "Cela est désormais facilité grâce notamment à la création d'un fonds souverain, le Fonds Mohammed VI pour l'investissement", a-t-il soutenu.

Par ailleurs, le haut responsable marocain a précisé que le potentiel des relations entre les pays arabes et la France est "immense". "Mais pour le réaliser, nous devons faire preuve d'une ambition renouvelée et nous appuyer sur des principes clairs : respect mutuel, pragmatisme et innovation", a-t-il dit.

Il a, en outre, souligné que la France devrait jouer "un rôle

stratégique" pour dynamiser et consolider les relations économiques et commerciales entre les pays arabes et l'Union européenne, "et ce, malgré le fait que la politique commerciale relève de la compétence exclusive de l'UE".

"Nous attendons de la France qu'elle se positionne comme un facilitateur influent pour traduire les ambitions économiques des pays arabes au sein des mécanismes européens", a dit M. Benchaâboun.

Et de conclure : "Inspirons-nous des réussites, à l'image du partenariat franco-marocain, pour bâtir ensemble un avenir où prospérité, stabilité et justice seront accessibles à tous. Ensemble, écrivons une nouvelle page des relations franco-arabes, une page empreinte de coopération, de solidarité et d'une ambition partagée".

Dans une déclaration à la MAP, en marge de ce Sommet, qui s'est déroulé en présence d'un parterre de personnalités de divers horizons, dont des ambassadeurs, des diplomates et des acteurs économiques et associatifs notamment, le président de la Chambre de com-

merce franco-arabe, Vincent Reina, s'est réjoui du partenariat stratégique "renouvé" entre le Maroc et la France.

"C'était très important de relancer cette longue histoire entre la France et le Maroc, qui est tellement belle qu'elle ne peut s'arrêter", a-t-il dit.

Le Maroc et la France ont besoin l'un de l'autre, a noté M. Reina, faisant observer que cette relation repose sur "une interdépendance".

Il a, en outre, indiqué que ce Sommet placé sous le thème "Consolide la place de la France dans le monde arabe", constitue une opportunité exceptionnelle d'explorer les pistes pour conjuguer les efforts communs face aux défis d'un monde en mutation rapide.

Le partenariat d'exception renouvelé entre le Maroc et la France, ainsi que le succès de la récente visite d'Etat du président français Emmanuel Macron à Rabat, ont été également mis en avant par l'ambassadrice de SM le Roi à Paris, Samira Sitail, lors de son intervention à un panel dédié au Maroc, marquant l'ouverture du Sommet.

Commerce : 69% des grossistes prévoient une stabilité des ventes au T4-2024

Les anticipations de 69% des grossistes affichent une stabilité du volume global des ventes pour le 4ème trimestre 2024, et une hausse selon 25% d'entre eux, indique le Haut-Commissariat au Plan (HCP).

Cette évolution serait principalement attribuable, d'une part, à la hausse prévue des ventes dans le "Commerce de gros d'autres équipements industriels", le "Commerce de gros de biens domestiques" et dans le "Commerce de gros d'équipements de l'information et de la communication" et, d'autre part, à la stabilité prévue des ventes dans les "Autres commerces de gros spécialisés", précise le HCP

dans sa récente note d'information sur les résultats des enquêtes de conjoncture auprès des entreprises relevant des secteurs du Commerce de gros et des Services marchands non financiers.

Les commandes prévues pour le T4-2024 seraient d'un niveau normal selon 79% des chefs d'entreprise, poursuit la même source, notant que l'emploi connaîtrait une stabilité des effectifs selon 84% des grossistes. Pour ce qui est des ventes du secteur du Commerce de gros sur le marché local au 3ème trimestre 2024, elles auraient connu une stabilité selon 70% des grossistes, et une hausse selon 21%.

Cette évolution serait principalement attribuable, d'une part, à la hausse des ventes dans le "Commerce de gros d'autres équipements industriels" et le "Commerce de gros de biens domestiques" et, d'autre part, à la baisse des ventes dans le "Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants".

L'emploi aurait connu une stabilité selon 75% des chefs d'entreprise. Les stocks de marchandises se seraient situés à un niveau normal selon 88% des grossistes et la tendance observée des prix de vente aurait affiché une stabilité selon 87% des chefs d'entreprise.

Amina Benkhadra : Le gazoduc Nigeria-Maroc, un projet catalyseur de la croissance et de la stabilité en Afrique

Le gazoduc Nigeria-Maroc est un projet catalyseur de la croissance et de la stabilité pour le continent africain, a affirmé, jeudi à Rabat, la directrice générale de l'Office national des hydrocarbures et des mines, Amina Benkhadra.

"Ce projet va insuffler une dynamique nouvelle qui va au-delà des partenariats bilatéraux entre le Maroc et les pays africains", a indiqué Mme Benkhadra lors d'un panel organisé dans le cadre de la 13e édition de la conférence internationale annuelle du Policy Center for the New South (PCNS) "The Atlantic Dialogues", estimant qu'il s'agit d'un projet catalyseur et d'inté-

gration régionale, d'autant plus qu'il concerne 13 pays donnant sur la côte atlantique, outre 3 autres non atlantiques.

"Nous avons eu une politique de partenariat vis-à-vis des pays africains qui s'est traduite par des projets divers dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie et de l'énergie", a-t-elle dit lors de ce panel placé sous le thème "L'Initiative Royale Atlantique du Maroc: passer à l'action depuis l'Afrique pour renforcer la coopération atlantique", rapporte la MAP.

Ce projet de gazoduc s'inscrit dans cette vision d'ensemble, qui vient d'être complétée par l'Initiative Royale Atlantique visant à

créer de la prospérité et de la croissance et à instaurer la sécurité dans le continent africain, a souligné Mme Benkhadra.

Le gazoduc Maroc-Nigeria, né conformément à la vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a pour ambition d'accélérer l'accès à l'énergie et de contribuer au développement de nombreux secteurs industriels notamment celui des mines, a-t-elle expliqué, précisant qu'il permettra également de créer des emplois, qui constituent un élément "extrêmement important" sur les plans humain, politique et sécuritaire.

Elle a également mis en avant la portée et la dimension régionale de ce projet intégrateur qui

va au-delà d'un projet d'infrastructures énergétiques ou d'accès à l'énergie, relevant qu'il s'agit aussi d'un projet structurant dans la dynamique des relations entre l'Afrique et l'Europe.

Outre Mme Benkhadra, ont pris part à ce panel l'ambassadeur du Royaume à Washington Youssef Amrani et Nuno António de Noronha Bragança, coordinateur de l'Atlantic Centre (Portugal).

La 13e édition des "Atlantic Dialogues" s'est ouverte, jeudi à Rabat, sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, au siège du PCNS sur le Campus de l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P).

L'édition 2024 de cette conférence, qui accordera une attention particulière à l'Initiative Atlantique Royale, se démarque de ses précédentes par sa structuration autour de plusieurs thématiques transversales et non plus autour d'un thème exclusif, en prônant une nouvelle approche de conduite de la conférence internationale qui joint l'action au dialogue.

Elle verra, selon le PCNS, la participation d'anciens chefs d'Etat et de gouvernement, des ministres, des diplomates, des hauts fonctionnaires, des chercheurs et des représentants de think tanks.

Entreprises

Présentation à Casablanca de la 2^{ème} édition du baromètre de la gouvernance responsable

La Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), le Club des femmes administrateurs (CFA Maroc), l'Institut marocain des administrateurs (IMA) et Ethics & Boards ont présenté, mardi dernier à Casablanca, la deuxième édition du Baromètre de la gouvernance responsable.

Ce baromètre, qui s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue et vise à promouvoir l'excellence en matière de gouvernance responsable, a pour vocation d'évaluer annuellement les pratiques de gouvernance des entreprises marocaines, indique un communiqué conjoint de la CGEM, du CFA Maroc, de l'IMA et d'Ethics & Boards.

"La gouvernance responsable ne se limite pas au respect des obligations légales et réglementaires. Son objectif est de contribuer à bâtir des entreprises résilientes, capables de générer un impact positif sur leur écosystème", a déclaré M. Chakib Alij, président de la CGEM, cité dans le communiqué.

Cette édition s'appuie sur les données de l'année 2023 collectées auprès de 90 entreprises marocaines faisant appel public à l'épargne ayant publié leurs rapports avant septembre 2024. Elle offre également une

comparaison détaillée avec les résultats de l'édition précédente, dévoilée en décembre 2023, rapporte la MAP.

Cette démarche vise à suivre l'évolution des pratiques de gouvernance au Maroc, en identifiant les avancées réalisées et les défis restant à relever pour aligner les entreprises marocaines sur les standards internationaux de gouvernance responsable.

"La gouvernance responsable constitue un levier stratégique majeur pour mieux appréhender les risques, améliorer les performances à long terme et créer une véritable valeur partagée. Plus qu'une opportunité, elle est devenue un impératif, et nous avons tous un rôle à jouer pour la porter avec sérieux et engagement", a souligné Mme Samira Khamlichi, présidente du CFA Maroc.

La deuxième édition de ce baromètre révèle qu'une plus grande transparence dans la communication des données de gouvernance et des engagements environnementaux et sociaux, ainsi qu'une progression significative de l'équilibre des genres ou du taux d'indépendance des administrateurs témoignent de l'évolution favorable des pratiques de gouvernance. En effet, le taux de communication sur les indicateurs de gou-

vernance est passé de 40% en 2022 à 60% en 2023. Selon la même source, 91% des conseils d'administration comptent au moins un membre indépendant à fin 2023, marquant une progression de 4 points. De plus, 76% des présidents de comité d'audit sont indépendants, enregistrant une hausse de 6 points.

La représentation des femmes au sein des conseils d'administration a, pour sa part, enregistré une progression d'environ 3 points à 23,2%. Par ailleurs, 31% des conseils ont désormais atteint le seuil de 30% de femmes, contre 24% en 2022.

Ledit baromètre fait aussi ressortir que 83% des émetteurs ont communiqué sur la politique en matière sociale et sociétale et que les éléments de politique environnementale sont largement communiqués sous forme de description et d'initiatives pour 88% des émetteurs. Cependant, il reste nécessaire d'améliorer la communication des données environnementales et sociales afin de les rendre plus claires et mesurables.

Ces tendances confirment les progrès significatifs réalisés en termes de gouvernance responsable et concrétisent l'engagement des émetteurs à s'aligner sur les bonnes pra-

tiques de transparence et de responsabilité, contribuant à une économie plus performante, respectueuse de l'environnement, associant la prospérité des actionnaires et l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes à l'utilité sociale de l'entreprise.

A l'occasion de la présentation de ce baromètre, une table ronde a abordé le thème "L'alignement des entreprises sur les standards de la gouvernance responsable : état de l'art, contraintes et enjeux". Elle a réuni des dirigeants et représentants de l'Association des entreprises faisant APE, Upline Investment, la Bourse de Casablanca, l'Institut de l'entreprise familiale, l'IMA et la Commission RSE et Diversité de la CGEM.

Les échanges ont souligné l'importance pour tous les acteurs d'accompagner les entreprises vers une transparence accrue. "L'adoption de standards internationaux de reporting pour l'information extra-financière sera nécessaire pour l'élever aux mêmes standards de rigueur et de fiabilité que l'information financière et pour traduire les risques et opportunités liés aux enjeux de durabilité dans la performance globale des entreprises", a dit Lamia El Bouanani, directrice générale de l'IMA.

La culture gnaouie à l'honneur en clôture des Semaines marocaines à Strasbourg

La culture gnaouie, véritable trésor du patrimoine musical et spirituel du Royaume, a été hautement célébrée, mercredi soir, en clôture des Semaines marocaines à Strasbourg, à travers un double événement mêlant performance musicale et réflexion académique.

La soirée de clôture de cette manifestation qui a mis en lumière, trois mois durant, la richesse et la diversité de la culture marocaine sous diverses facettes, a été marquée par un concert envoûtant savamment orchestré par Maalem Hamid Dkaki, qui a captivé un public passionné et offert une immersion dans l'univers mystique et hypnotique des rythmes et des chants gnaouis.

En parallèle, une conférence sous le thème "Les Gnaouas au carrefour des imaginaires", animée par l'ethnomusicologue Mohamed Hamdouni, a permis de plonger plus profondément dans l'histoire et les racines de cette tradition et son rôle fondamental dans la culture marocaine et son rayonnement à l'international. Dans son exposé, le chercheur et anthropologue à l'université de Bologne, en Italie, s'est investi à disséquer l'univers fascinant des Gnaouas, mettant en avant la richesse de leurs pratiques spirituelles, musicales et cosmologiques, tout en soulignant le lien étroit entre leur imaginaire et la réalité sociopolitique. Il s'est notamment attardé sur les origines et les influences multi-



ples de cette tradition ancestrale, les rituels et les pratiques de la musique gnaouie.

Les Semaines marocaines à Strasbourg, tenues du 14 octobre au 11 décembre, sont une manifestation culturelle d'envergure destinée à promouvoir la richesse et la diversité du patrimoine culturel du Royaume dans ses multiples expressions.

Organisée conjointement par le consulat général du Royaume du Maroc à Strasbourg et l'Alliance française Strasbourg-Europe, sous le thème "La part de l'Autre", ce ren-

dez-vous a permis au public alsacien, grâce à une programmation riche et diversifiée, de vibrer aux couleurs et aux rythmes du Maroc et de son patrimoine culturel, via plusieurs de ses composantes allant de l'histoire de l'art à la musique traditionnelle, notamment le Malhoun, en passant par l'artisanat, la création littéraire et le cinéma.

Cette programmation a mis en œuvre les performances artistiques d'une pléiade d'artistes marocains, dont ceux issus de la communauté marocaine résidant dans la région

française du Grand-Est.

Elle comprenait également une exposition sur "Les Textures de la transe: Les imaginaires des Gnaouas", de l'artiste Saouad El-Maysour, une autre conférence intitulée "Les Parures en or du Maroc, histoire de femmes, de symboles et d'amour", de Zineb Zniber et Wafa Meziou, et la projection du film "Coup de tampon", en présence de son réalisateur Rachid El Ouali, ainsi qu'un concert de musique arabo-andalouse (Al-Ala) et judéo-arabe (Matrouz).

Ouverture du Festival du théâtre de Meknès par un hommage à plusieurs artistes



L'3ème édition du Festival du théâtre de Meknès s'est ouverte mercredi soir sous le signe "Meknès, scène des théâtres du monde".

Le festival, organisé par la

troupe Chamat, a rendu hommage lors de la cérémonie d'ouverture à un groupe d'acteurs et de metteurs en scène de la cité ismailienne, en particulier Driss Rokh, l'actrice Wassila Sobhi et

l'acteur Abdelhak Belmjahed.

Le directeur du festival, Bousselham Daef, a déclaré à la MAP que cette manifestation culturelle constitue une plateforme de dialogue entre les hommes du théâtre, à travers des représentations dans plusieurs espaces emblématiques de cette ville séculaire.

Il a ajouté que "l'enjeu ne consiste pas à créer une animation théâtrale et culturelle, mais plutôt à réhabiliter la ville de Meknès" et offrir une plateforme de formation des jeunes dans le domaine du théâtre et de rencontre entre les passionnés du théâtre en Europe, en Afrique et dans le reste du monde.

Ainsi, le public va découvrir des expériences théâtrales du Burkina Faso, de France, d'Espagne, de Tunisie, de Syrie,

d'Irak, en plus du Maroc.

Le programme comprend également des ateliers de formation aux arts du théâtre et de la scène, en plus de rencontres ouvertes, dont celles avec l'écrivain et romancier Rachid Ben Zein et le réalisateur irakien Kadem Nasser.

La cérémonie d'ouverture du festival, organisé en partenariat avec la commune de Meknès, le conseil préfectoral de Meknès et le conseil régional de Fès-Meknès, avec le soutien du ministère de la Culture, a été marquée par plusieurs spectacles artistiques et la présentation de la pièce théâtrale Jidar de la troupe Terre de Chaouen des cultures.

Dans des déclarations en marge de la cérémonie d'ouverture, l'acteur Belmjahed a exprimé sa joie d'être présent à ce

festival, soulignant que Meknès reste la ville du théâtre par excellence.

Il a ajouté que l'hommage qui lui a été rendu va enrichir son parcours artistique.

Driss Rokh a, de son côté, affirmé que ce festival est une véritable reconnaissance pour les habitants de la ville de Meknès, ajoutant que cette ville "fournit au monde une grande carte artistique et créative dans tous les domaines".

La comédienne Wissal Sobhi s'est dite "très heureuse" de cet hommage lors de la cérémonie d'ouverture du Festival international de Meknès, notant qu'il s'agit d'une "grande responsabilité" pour l'artiste qui est appelé à travailler dur pour gagner le respect du public.

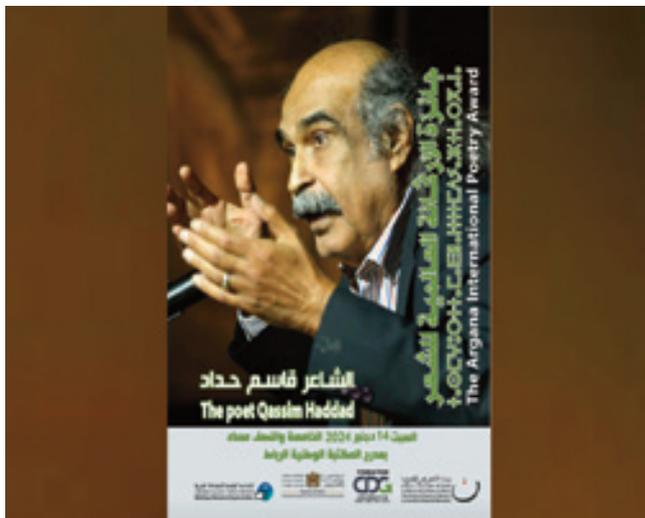
Remise samedi à Rabat du Prix international "Argana" de poésie

La Maison de la poésie au Maroc organise, ce samedi à Rabat, la cérémonie de remise du Prix international de poésie "Argana" 2024, remporté par le poète bahreïni, Qassim Haddad.

Cette cérémonie, qui se tient à la Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc (BNRM), est organisée en partenariat avec la Fondation de la Caisse de dépôt et de gestion (CDG) et le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, indique un communiqué de la Maison de la poésie au Maroc. Au programme de cette rencontre, animée par le poète Hassan Najmi, secrétaire général du Prix Argana, figurent des allocutions de représentants des organisateurs du prix ainsi que du secrétaire général, Abdelhamid Ibn El Farouk.

La Maison de la poésie au Maroc a annoncé en octobre dernier que le poète Qassim Haddad avait remporté le prix international de poésie "Argana", décerné par la Maison de la poésie au Maroc et la Fondation CDG, en coopération avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication.

Dans son rapport, le jury a rappelé la "forte contribution" de ce poète dans les domaines de la culture et la littérature, marquée notamment par sa participation à la création de la Famille des écrivains du Bahreïn en 1969



et du site Jihat Ashiir, ainsi que son implication dans bon nombre de projets culturels conjoints avec d'autres écrivains, poètes et artistes.

Et de noter que Qassim Haddad est une figure éminente de la poésie arabe et mondiale, dont le parcours créatif est riche en recueils et en ouvrages.

Lancé en 2002, "Argana" est un prix d'amitié poétique décerné à un poète qui se distingue par son expé-

rience dans le champ de la poésie humaniste et qui défend les valeurs de différence, de liberté et de paix.

Le Prix international Argana a été remporté par plusieurs grands poètes dont Bei Dao, Mohamed Serghini, Mahmoud Darouich, Saâdi Youssef, Antonio Gamoneda, Yves Bonnefoy, Nuno Judice, Mohamed Bentalha, Mohamadine Khawad, Wadie Saada, Charles Simic, Mohamed Achaari et Giuseppe Conte.

Bouillon de culture

Prix

"Profil du roman africain: Société, patrimoine et histoire" est intitulé d'un nouvel essai du critique littéraire Mohamed Tinfou qui vient d'être publié par le département de la Culture de Sharjah (Emirats arabes unis).

L'ouvrage de 228 pages se penche sur les romans dont les auteurs sont originaires de pays africains, selon une note de présentation de cet ouvrage. Il s'agit notamment des romans d'auteurs tels que Ousmane Sembène (Sénégal), Wole Soyinka et Chinua Achebe (Nigeria), J. M. Coetzee (Afrique du Sud), Amir Taj al-Sir (Soudan), ainsi que deux auteurs marocains, en l'occurrence Mohamed Achaari et Ahmed Elouizi.

Cette étude, qui s'appuie sur des traductions de romans écrits en langue étrangère, vise à mettre en évidence les traits distinctifs de ces expériences romanesques, leurs points de convergence ainsi que leur évocation du patrimoine et de l'histoire, explique la même source. Le premier chapitre du livre traite des degrés de conscience de la réalité sociale dans le roman africain en soulevant certaines questions sociales dominantes, alors que le deuxième chapitre analyse la place du patrimoine dans le roman africain à travers l'emploi des proverbes, des contes, des mythes, des légendes et des fantasmes.

Le troisième chapitre, quant à lui, met en lumière la place de l'histoire dans le roman africain à travers l'évocation et la commentation des faits historiques. Outre cette étude, Mohamed Tinfou a publié plusieurs essais dont "Les tentations de l'eau : Lectures dans la poésie marocaine contemporaine", "Shéhérazade ou les structures narratives dans Les Mille et une Nuits" et "La nouvelle marocaine : Critères esthétiques et aventure textuelle".

Vernissage à Rabat de l'exposition photographique "Portraits du Pérou et du Maroc"

Le vernissage de l'exposition photographique "Portraits du Pérou et du Maroc" de l'artiste péruvien Nicola Moreno, a eu lieu jeudi à l'Institut Cervantes de Rabat, dans le cadre des célébrations du 60e anniversaire des relations diplomatiques entre le Pérou et le Maroc.

A travers ses portraits, l'artiste péruvien offre un regard unique sur la vie quotidienne dans les rues de Rabat, Tanger et Rincon, tout en tissant un dialogue visuel entre le Pérou et le Maroc.

L'exposition propose un voyage visuel entre deux cultures, montrant la beauté de l'ordinaire et la richesse humaine des deux pays par le biais de portraits de scènes de rue. Pendant une année, le photographe a sillonné les rues de Rabat, Tanger et Rincon, photographiant des scènes avec un objectif 55 mm.

L'artiste propose aussi des portraits réalisés durant plus d'une décennie au Pérou, dans des villes comme Lima, Arequipa et Moquegua, témoignant de la vie vibrante et pleine d'histoire de ces lieux.

A cette occasion, Pedro Diaz Vargas, chargé d'affaires à l'ambassade du Pérou au Maroc, a souligné que tout au long de cette année, une série d'activités culturelles ont été organisées pour célébrer le 60e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Pérou et le Maroc, notant que le but est de rapprocher les deux peuples grâce à la sensibilité artistique.

L'ambassade du Pérou au Maroc a soutenu ce projet dès le début, étant donné que tout commence par le regard, a-t-il ajouté, estimant que contempler les pays et peuples à travers des scènes de la vie quotidienne est la meilleure manière de mieux "nous connaître et de renforcer l'amitié qui nous unit".

Dans une déclaration à la MAP, M. Diaz Vargas a relevé que sur le plan culturel, "nous avons accompli un excellent travail. Nous avons beaucoup œuvré dans ce domaine", notant que le Maroc réalise également de nombreuses activités au Pérou.

Quant au photographe Nicola Moreno, il a indiqué que "ce projet est bien plus qu'une simple collection d'images;

c'est un pont qui relie deux mondes, éloignés géographiquement mais unis par le langage universel du quotidien", ajoutant que l'objectif est avant tout d'exprimer la vie quotidienne, la beauté et la poésie de l'ordinaire et les gestes simples propres à chaque ville et de montrer comment ils se manifestent au cœur de la vie des habitants, à travers leurs expressions.

L'exposition "Portraits du Pérou et

du Maroc", qui sera ouverte au grand public du 13 décembre 2024 au 24 janvier 2025 à l'Institut Cervantes de Rabat, représente une occasion unique de célébrer le riche patrimoine culturel qui unit le Pérou et le Maroc.

A travers l'objectif de Nicola Moreno, les visiteurs pourront explorer les nuances de la vie quotidienne et renforcer les liens d'amitié et la compréhension mutuelle entre les deux nations.



Septième chapitre

Il devenait fou : il lui sembla qu'en se penchant ils se donnaient des baisers, là, sous ses yeux. Cela est impossible en ma présence, se dit-il ; ma raison s'égaré. Il faut se calmer ; si j'ai des manières rudes, la duchesse est capable, par simple pique de vanité, de le suivre à Belgirate et là, ou pendant le voyage, le hasard peut amener un mot qui donnera un nom à ce qu'ils sentent l'un pour l'autre ; et après, en un instant, toutes les conséquences.

La solitude rendra ce mot décisif, et d'ailleurs, une fois la duchesse loin de moi, que devenir ? et si, après beaucoup de difficultés surmontées du côté du prince, je vais montrer ma figure vieille et soucieuse du côté de Belgirate, quel rôle jouerai-je au milieu de ces gens fous de bonheur ?

Ici même que suis-je autre chose que le terzo incomodo (cette belle langue italienne est toute faite pour l'amour) ! Terzo incomodo (un tiers présent qui incommode) ! Quelle douleur pour un homme d'esprit de sentir qu'on joue ce rôle exécrable, et de ne pouvoir prendre sur soi de se lever et de s'en aller !

La comte allait éclater ou du moins trahir sa douleur par la décomposition de ses traits. Comme en faisant des tours dans le salon il se trouvait près de la porte, il prit la fuite en s'écriant d'un air bon et intime : Adieu, vous autres ! Il faut éviter le sang, se dit-il.

Le lendemain de cette horrible soirée, après une nuit passée tantôt à se détailler les avantages de Fabrice, tantôt dans les affreux transports de la plus cruelle jalousie, le comte eut l'idée de faire appeler un jeune valet de chambre à lui ; cet homme faisait la cour à une jeune fille nommée Chékina, l'une des femmes de chambre de la duchesse et sa favorite. Par bonheur ce jeune domestique était fort rangé dans sa conduite, avare même, et il désirait une place de concierge dans l'un des établissements publics de Parme. Le comte ordonna à cet homme de faire venir à l'instant Chékina, sa maîtresse. L'homme obéit, et une heure plus tard le comte parut à l'improviste dans la chambre où cette fille se trouvait avec son prétendu. Le comte les effraya tous deux par la quantité d'or qu'il leur donna, puis il adressa ce peu de mots à la tremblante Chékina, en la regardant entre les deux yeux.

- La duchesse fait-elle l'amour avec Monsignore ?

- Non, dit cette fille prenant sa



résolution après un moment de silence ;... non, pas encore, mais il baise souvent les mains de madame, en riant il est vrai, mais avec transport.

Ce témoignage fut complété par cent réponses à autant de questions furibondes du comte ; sa passion inquiète fit bien gagner à ces pauvres gens l'argent qu'il leur avait jeté ; il finit par croire à ce qu'on lui disait, et fut moins malheureux.

- Si jamais la duchesse se doute de cet entretien, dit-il à Chékina, j'enverrai votre prétendu passer vingt ans à la forteresse, et vous ne le reverrez qu'en cheveux blancs.

Quelques jours se passèrent pendant lesquels Fabrice à son tour perdit toute sa gaieté.

- Je t'assure, disait-il à la duchesse, que le comte Mosca a de l'antipathie pour moi.

- Tant pis pour Son Excellence, répondait-elle avec une sorte d'humeur.

Ce n'était point là le véritable sujet d'inquiétude qui avait fait disparaître la gaieté de Fabrice. La position où le hasard me place

n'est pas tenable, se disait-il. Je suis bien sûr qu'elle ne parlera jamais, elle aurait horreur d'un mot trop significatif comme d'un inceste. Mais si un soir, après une journée imprudente et folle, elle vient à faire l'examen de sa conscience, si elle croit que j'ai pu deviner le goût qu'elle semble prendre pour moi, quel rôle jouerai-je à ses yeux ? exactement le casto Giuseppe, (proverbe italien, allusion au rôle ridicule de Joseph avec la femme de l'eunuque Putiphar).

Faire entendre par une belle confidence que je ne suis pas susceptible d'amour sérieux ? je n'ai pas assez de tenue dans l'esprit pour énoncer ce fait de façon à ce qu'il ne ressemble pas comme deux gouttes d'eau à une impertinence. Il ne me reste que la ressource d'une grande passion laissée à Naples, en ce cas, y retourner pour vingt-quatre heures : ce parti est sage, mais c'est bien de la peine ! Resterait un petit amour de bas étage à Parme, ce qui peut déplaire ; mais tout est préférable au rôle affreux de l'homme qui ne veut pas deviner.

Ce dernier parti pourrait, il est vrai, compromettre mon avenir ; il faudrait, à force de prudence et en achetant la discrétion, diminuer le danger. Ce qu'il y avait de cruel au milieu de toutes ces pensées, c'est que réellement Fabrice aimait la duchesse de bien loin plus qu'aucun être au monde. Il faut être bien maladroit, se disait-il avec colère, pour tant redouter de ne pouvoir persuader ce qui est si vrai ! Manquant d'habileté pour se tirer de cette position, il devint sombre et chagrin. Que serait-il de moi, grand Dieu si je me brouillais avec le seul être au monde pour qui j'aie un attachement passionné ? D'un autre côté, Fabrice ne pouvait se résoudre à gâter un bonheur si délicieux par un mot indiscret. Sa position était si remplie de charmes ! L'amitié intime d'une femme si aimable et si jolie était si douce ! Sous les rapports plus vulgaires de la vie, sa protection lui faisait une position si agréable à cette cour, dont les grandes intrigues, grâce à elle qui les lui expliquait, l'amusaient comme une comédie ! Mais au premier moment je puis être réveillé par un coup de foudre ! se disait-il. Ces soirées si gaies, si tendres, passées presque en tête à tête avec une femme si piquante, si elles conduisent à quelque chose de mieux, elle croira trouver en moi un amant ; elle me demandera des transports, de la folie, et je n'aurai toujours à lui offrir que l'amitié la plus vive, mais sans amour ; la nature m'a privé de cette sorte de folie sublime. Que de reproches n'ai-je pas eu à essuyer à cet égard ! Je crois encore entendre la duchesse d'A***, et je me moquais de la duchesse ! Elle croira que je manque d'amour pour elle, tandis que c'est l'amour qui manque en moi ; jamais elle ne voudra me comprendre. Souvent la suite d'une anecdote sur la cour contée par elle avec cette grâce, cette folie qu'elle seule au monde possède, et d'ailleurs nécessaire à mon instruction, je lui baise les mains et quelquefois la joue. Que devenir si cette main presse la mienne d'une certaine façon ?

Fabrice paraissait chaque jour dans les maisons les plus considérées et les moins gaies de Parme. Dirigé par les conseils habiles de la duchesse, il faisait une cour savante aux deux princes père et fils, à la princesse Clara-Paolina et à monseigneur l'archevêque. Il avait des succès, mais qui ne le consolait point de la peur mortelle de se brouiller avec la duchesse.

(A suivre)

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TAZA
CERCLE D'OUED-ANJIL
CAHDET DE BOUJLO
COMMUNE TERRITORIALE BOUJLOU

Avis d'appel d'offres ouvert
N°08/2024

Le 15/01/2025 à 10 heures il sera procédé au siège de la commune de Boujlo à l'ouverture des plis relatifs à
OBJET DU MARCHÉ : Electrification 2°11°Catégorie d'un Groupe de Foyers à La Commune de BOUJLOU
province de Taza. -lot unique-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau technique de ladite commune, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme vingt-cinq mille dirhams (25000,00)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1400000,00(MDII) un million quatre cent mille dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

- déposer par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 28 du décret N° 2-22-431

Précisé par l'article 06 de règlement de consultation.

pour les entreprises résidentes au Maroc :

L'entreprise concurrente doit présenter une copie certifiée conforme de l'attestation de qualification et de classification conformément à l'arrêté du ministre de l'équipement et de l'eau 22.2477 du 16/12/2022.

et doit aussi fournir un Agrément de L'ONEE suivant le règlement de consultation.

secteur	classe minimale	qualifications exigées
J	4	J,6

N° 9588/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE SOUHASSOUR
COMMUNE DE ZEMAMRA
DIRECTION DES SERVICES
BUREAU DES MARCHÉS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 16/2024/CZ

Le Mardi : 07/01/2025 à 10H00, il sera procédé, au siège de la commune de Zemamra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres n° : **16/2024/CZ** ayant pour objet :

TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIES ET AMÉNAGEMENT DES GIRATOIRES RELEVANT DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE ZEMAMRA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quarante Mille Dirhams (40.000,00 Dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Million Sept Cent Treize Six Mille Sept Cent Quatre-Vingt Dirhams,00 CTS TTC (2 736 780,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

• obligatoirement envoyer les offres, par voie électronique à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n°1692-23 du 4 Hija 1444 (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 07 du règlement de consultation

• Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des marchés au plus tard le lundi 06/01/2025 à 16h30mn.

• Il est exigé la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification à savoir :

secteur	classe	qualification
B	4	B6
J	4	J6

• Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 9589/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TAROUJANNT
COMMUNE IGUIDI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 01/IG/2025

Le Lundi 20/01/2025 à 11 heures. Il sera procédé, dans le bureau de Mr Le Président de la Commune IGUIDI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

- 1/ Location du Souk Trine Igl
- 2/ Location du Souk aux bestiaux
- 3/ Location du Foundouk
- 4/ Location du Parking

POUR L'EXERCICE 2025 (11 mois)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de Mr Le Président de la Commune IGUIDI, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (5 000,00) Cinq mille dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (51.400,00) Cinquante et un mille quatre cent dirhams.

• Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau d'ordre de la CT d'Iguidi, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 11, 12, 13 et 14 et 32 e l'arrêté conjoint du ministre de l'intérieur et e la ministre de l'économie et des finances n°3712.21 du (14 septembre 2022).

*Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leur plis au Bureau d'ordre de la CT IGUIDI
- ✓ Soit les envoyer par poste avec courriers recommandé et accusé de réception au bureau préité
- ✓ soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ soit les déposer électroniquement via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
- ✓ Les dossiers seront remplis et présentés conformément aux dispositions du cahier des charges et règlement de consultation.

N° 9590/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TAROUJANNT
COMMUNE IGUIDI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 02/IG/2025

Le Lundi 20/01/2025 à 12 heures. Il sera procédé, dans le bureau de Mr Le Président de la Commune IGUIDI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

Location de l'abattoir communal

POUR L'EXERCICE 2025 (11 mois)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de Mr Le Président de la Commune IGUIDI, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (3 000,00) Trois mille dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (18.400,00) Dix huit mille quatre cent dirhams.

• Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau d'ordre de la CT IGUIDI, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 11, 12, 13 et 14 et 32 e l'arrêté conjoint du ministre de l'intérieur et e la ministre de l'économie et des finances n°3712.21 du (14 septembre 2022).

*Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leur plis au Bureau d'ordre de la CT IGUIDI
- ✓ Soit les envoyer par poste avec courriers recommandé et accusé de réception au bureau préité
- ✓ soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ soit les déposer électroniquement via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
- ✓ Les dossiers seront remplis et présentés conformément aux dispositions du cahier des charges et règlement de consultation.

N° 9591/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL- BOUZHNIKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
-ALGOM
TRANS-S.A.R.L.AU.
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL
DE 100 000,00 DH
SIEGE SOCIAL: RDC
LOTISSEMENT JNANE
KHALED N° 1236
BENSLIMANE.

RC : 8371 IF: 54011446
Au siège social : RDC LOTISSEMENT JNANE KHALED N° 1236 BENS-LIMANE. L'associé de la société à responsabilité limitée d'associé unique «ALGOM TRANS» SARL AU A décidé ce qui suit :
Première résolution : cession des parts sociale ;
L'associé unique prend acte de cession 500 parts sociales au profit de Mr. HASSANE JOUGHAL-LEF Titulaire de la CIN N° N°BH337713.
Deuxième résolution: nomination d'un nouveau co-gérant
L'associé unique accepte la nomination de Mr. HASSANE JOUGHAL-LEF nouveau co-gérant de la société «ALGOM TRANS».

Troisième résolution : Transformation de la

forme juridique
Transformation de la forme juridique de la société d'une Société à responsabilité limitée d'associé unique « SARL AU» à une Société à responsabilité limitée « SARL ».
Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe du tribunal de 1ère INSTANCE DE BENS-LIMANE sous le n°684 RC n° 8371.

N° 9594/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL- BOUZHNIKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
«QINEXIS»-S.A.R.L.AU.
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL
DE 100 000,00 DH
SIEGE SOCIAL: 511,
LOT OULED MTAA,
SECTEUR 3, 2ème
ETAGE -OULED MTAA
TEMARA.
RC : 141459 IF:
39433244

Au siège social : 511, LOT OULED MTAA, SEC-TEUR 3, 2ème ETAGE - OULED MTAA TEMARA. L'associé de la société à responsabilité limitée d'associé unique «QINEXIS» SARL AU A décidé ce qui suit :

Première résolution :
Transfert de siège social de la société ;
L'associé unique décide le transfert de siège social de la société de 511, LOT OULED MTAA, SEC-TEUR 3, 2EME ETAGE - OULED MTAA -TEMARA à LOTISSE-
MENT FLOWERS IM-
MEUBLE N° 124
MAGASIN N° 3 BOUZH-
NIKA.

Deuxième résolution :
Extension de l'objet social
Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe du tribunal de 1ère IN-
STANCE DE TEMARA
sous le n°15189 RC n°
141459.

N° 9595/PA

**STE SALIHAT IMMO
CONSTITUTION**
RC : 10145

Aux termes d'un acte sous seing privé du 27/11/2024 il a été établi les statuts d'une société SARL, au capital social de 100 000,00 DHS comme suite :
Dénomination : "SALI-HAT IMMO"
Forme Juridique : Société à Responsabilité Limitée (SARL).
SIEGE SOCIAL: APP N°03 2EME ETG IMM MADRANE AVENUE MOHAMED V BER-KANE.
Objet social:

- PROMOTEUR IMMO-
BILIER.
- TRAVAUX DIVERS OU
CONSTRUCTIONS.
- NEGOCE.

Capital Social : le capital social est de 100 000,00 dhs (Cent mille dirhams) divisé en 1000 (Mille) parts sociales de 100,00 DHS (cent dirhams) à chacune.
• Mr EL-BIDAOUY Yassine, 500 Parts
• Mr BEN ELMOSTFA Yassine, 500 Parts
GERANCE : Mr EL-BI-
DAOUY Yassine, et Mr BEN ELMOSTFA Yassine, sont nommés des cogérants de cette société pour une durée illimitée.

Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Berkane en date du 12/12/2024 sous N° : 712.

N° 9596/PA

- Y-S-H -
SOCIETE
A RESPONSABILITE
LIMITEE A ASSOCIE
UNIQUE

CAPITAL SOCIAL:
100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : RES
MCAP 21 BAYTI
SAKAN 3 TR 4 GH 6
IMM

36 MAG 134 BENI
YAKHLAF -
MOHAMMEDIA
CHANGEMENT DE LA
DENOMINATION
COMMERCIALE
CHANGEMENT
DE GERANT

Suivant le procès-verbal des décisions de l'associé unique du 28/11/2024 de la société « Y-S-H » SARL AU, il a été décidé ce qui suit :
- Changement de la dénomination commerciale de la société, passant de « Y-S-H » SARL AU à « HOUDA MAHDAOUI CAR » SARL AU ;
- Démission du gérant M. Souhail OUKHALMICH ;
- Nomination de Mme. Houda MAHDAOUI comme nouvelle gérante de la société pour une durée illimitée.
Le dépôt légal a été déposé au tribunal de 1ère

instance de Mohammaia le 12/12/2024 sous N° :2364, RC N° : 31717.

N° 9597/PA

STE « ASSISTANCE R&K » SARL AU
MODIFICATION
I- Au terme du PV de l'AGE du 26/11/2024, il a été décidé ce qui suit :
- L'approbation de cession de 500 parts sociales par Mr BOUCHAIB EL KARDOUDY A Mr AZIZ EL GHERYB
- Mr AZIZ EL GHERYB 100 000,00 Dhs. (100 parts)
- L'acceptation de la démission de Mr BOUCHAIB EL KARDOUDY et la nomination de AZIZ EL GHERYB en qualité de gérant unique à compter du 26/11/2024.
- PASSATION DE SOCIETE SARL A SOCIETE SARL AU
II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1ère instance de Benslimane Le 11/12/2024 sous le numéro 7219.

N° 9598/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech -Safi
Province Rhamna
Conseil Provincial Rhamna



Avis d'appel d'offres ouvert n°16/2024/BP

Le 09/01/2025 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux du conseil provincial Rhamna (salle de réunion), sis à Conseil Provincial Rhamna, Siège Province Rhamna, Quartier HASSAN II, Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, n° 16/2024/BP du 09/01/2025, Pour :

ETUDE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ENTRES DU COMPLEXE RELIGIEUX ET CULTUREL A LA COMMUNE DE BENGUERIR-PROVINCE RHAMNA-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics Accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **quatre cent mille dirhams et zéro centimes (400 000,00 dhs)**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **sept mille cinq-cents Dirhams et zéro centimes (7 500,00 DH).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article 9 de l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de Consultation.

Les concurrents doit produire une copie légalisée du certificat d'agrément du BET dans les domaines suivants :

Agrement	Domaine accordé
D14	CALCUL DE STRUCTURES POUR BATIMENTS A TOUS USAGES
D17	VOIRIE, RESEAUX D'ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE
D18	RESEAUX D'ELECTRICITE BASSE ET MOYENNE TENSION, RESEAUX TELEPHONIQUES ET ECLAIRAGE PUBLIC

N° 9599/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech -Safi
Province Rhamna
Conseil Provincial Rhamna



Avis d'appel d'offres ouvert n°15/2024/BP

Le 14/01/2025 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux du conseil provincial Rhamna (salle de réunion), sis à Conseil Provincial Rhamna, Siège Province Rhamna, Quartier HASSAN II, Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, n°15/2024/BP du 14/01/2025, Pour :

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE DE LA VILLE DE BENGUERIR COTE CASABLANCA

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics Accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **vingt et un millions et neuf cent quatre-vingt-douze milles et vingt-huit dirhams et zéro centimes (21 992 028,00 DHS TTC).**

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **quatre cent mille dirhams et zéro centimes (400 000,00 DHS)**

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article 9 de l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

- Les concurrents doit produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur (Nouveau système)	Qualification (Nouveau système)	Classe minimale (Nouveau système)
B	B1 / B4 / B6	3
J	J4	3

N° 9592/PA

MONDE SERVICE COMPTA
Tenue de comptabilité assistance fiscale et juridique
TEL 0522658116
GSM 0678738632
DIMA PISCINE SARL AU
Au capital de 50.000,00 dirhams
ICE 002245611000002 IF 34495578 RC 432889
Cession des parts social
Démission de gérant et nomination d'un nouveau gérant
L'AGO de la société SARL DIMA PISCINE SARL S, au capital de 100 000 DH ayant son siège social à 46 Bd Zerkitouni 2ème Etage Appartement 6, Casablanca, dans sa réunion du 17 novembre 2022, a décidé ce qui suit :
- La société prend la forme juridique suivante : (SARL AU) qui sera régie par la loi marocaine et par les présents statuts
- Démission de Mr JONATHAN RUBION de Co-gé-

rants au sein de la société.
- La société gérée par Mr CASADEPAX Luigi pour une durée illimitée.
- M. CASADEPAX Luigi est nommé par L'AGÉ comme nouveau gérant associé unique de la société DIMA PISCINE
- M. JONATHAN RUBION décide de céder la totalité de ses parts sociales à savoir (175) parts à M. CASADEPAX Luigi
- Suite à ses modifications l'AG décide de procéder à mettre en harmonie et à jour les statuts de la société DIMA PISCINE
- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 20 novembre 2024 sous N° 943917.
N° 9599/PA

CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13/11/2024 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL AU, dont les caractéristiques sont les

suivantes :
DENOMINATION: - STUDIO BY MZ- SARL AU
OBJET : EXPLOITANT D'UN CENTRE DE BEAUTE ET D'ESTHETIQUE
SIEGE SOCIAL : ANGLE RUE BRAHIM NAKHAI ET RUE ABOU ISHAK CHIRAZI, MAARIF EXTENSION, CASABLANCA
DUREE : 99 ans.
CAPITAL SOCIAL : Est fixé à 100.000,00 DHS, divisé en 1000 Parts Sociales de 100,00 DHS chacune libérées en espèce et réparties comme suit :
• MR MOUNIR ZEKKARI : 1000 PARTS SOCIALES
TOTAL : 1000 PARTS SOCIALES
ANNEE SOCIALE : Commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.
GERANCE : La société est gérée par MR MOUNIR ZEKKARI pour une durée illimitée.
DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 11/12/2024 sous le N°947220 et la société a été immatriculée au RC 652935.
Pour Extrait et Mention LA GERANCE
N° 9600/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province d'Essaouira
Conseil de la Province d'Essaouira
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 37/2024/BP
Le 07/01/2025 à 11h00, il sera procédé à la salle de réunion au Conseil de la Province d'Essaouira, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, pour :
ACQUISITION D'UN VEHICULE POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE AU PROFIT DU CONSEIL DE LA PROVINCE D'ESS-

SAOUIRA.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics, accessible à l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Six mille sept cent Dirhams (6 700,00) Dirhams. L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : Trois cent trente neuf mille six cent Dirhams toutes taxes comprises (339 600,00 DH TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté du Ministre Délégué auprès de l'Economie et des Finances, chargé du Budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au Bureau d'Ordre au Conseil de la Province d'Essaouira avant le 06/01/2025 à 15H00 (Heure limite pour le dépôt des prospectus). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
N° 9601/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
E L'INTERIEUR
REGION GUELMI-MOUEZIN
PROVINCE DE SIDI IFNI
CONSEIL PROVINCIAL

DE SIDI IFNI
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 30/2024/BP
Le 21 Janvier 2025 à 11 heures 00 minutes, il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial de Sidi Ifni sis à (Salle des réunions) sis à Quartier AL FATEH VILLE SIDI IFNI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix N° 30/2024/BP portant sur : Travaux De Mise À Niveau Des Centres Des Communes Relevant De La Province De Sidi Ifni : Arbaa Ait Abdellah Et Sidi Abdellah Ou Belaid.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Onze Millions Cinq Cent Soixante-Quatre Mille Sept Cent Soixante-Huit Dirhams et 10 Cts (11 564 768,10 Dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°09 du règlement de consultation.
N° 9602/PA
Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région de Beni Mellal
khénifra
Province de khénifra
Commune de MOULAY

BOUAZZA
AVIS D'APPEL D'OFFRES SIMPLIFIE
N°16/2024/CTMYB
Le 25/11/2024 à 11h il sera procédé, dans les bureaux de la Commune de MOULAY BOUAZZA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres simplifier sur offres de prix pour : ORGANISATION DU FESTIVAL DE MOULAY BOUAZZA 2025 A LA COMMUNE DE MOULAY BOUAZZA PROVINCE DE KHENIFRA.
Sous réserve des dispositions de l'article 41 de l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics, le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent par voie électronique via le portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 7900,00 dhs (SEPT MILLE NEUF CENT dirhams), et doit être également déposé d'une manière électronique sur le portail des marchés de l'Etat.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 395160,00 dhs (TROIS CENT QUATRE-VINGT-QUINZE MILLE CENT SOIXANTE DH) TTC.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34, du décret n° 2.22.431 du 15 chaaban 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11 du Règlement de consultation.
N° 9603/PA

Royaume du Maroc
ASSOCIATION AMAL FEMMES EN MOUVEMENT POUR UNE VIE MEILLEURE
AVIS D'ACHAT EN BON DE COMMANDE
N° 02/INDH/2024
L'ASSOCIATION AMAL FEMMES EN MOUVEMENT POUR UNE VIE MEILLEURE
Acquerra les équipements faisant l'objet de la présente annonce de bon de commande, conformément aux exigences de l'article 91 du décret n° 2.22.431 relatif aux marchés publics.
Objet du travail : acquisition en 2 bons de commandes des équipements informatiques et de restauration.
Caractéristiques : A retirer de siège mentionné ci-dessous
Lieu de mise en œuvre : sis à ABOUAB NASSIM 299/300 IMMEUBLE ABOUAB NASSIM, CASABLANCA.
Date limite de réalisation ou de livraison des équipements : 23/12/2024
Date et heure maximale de réception des offres des concurrents : 17/12/2024 à 16h00
Les enveloppes des soumissionnaires seront déposées contre récépissé au siège sus-mentionné.
Pour plus d'information contacter le : 0661234393
N° 9604/PA

Sur vos petits écrans (Samedi)



07H00 : Hymne national+ Coran
07H10 : Documentaire amazigh
07H40 : Documentaire amazigh
08H10 : Ard Lbaraka
09:05 : Aabak Attourat
10:00 : Kadiat Al Omr
11:00 : Ousrati
11:55 : Moumou Aynia
12:25 : Ach Hada
13:00 : JT Addahira
13:20 : Doumoue Warda
14:00 : JT en Amazigh
14:20 : JT en Espagnol
14:40 : Al Malhoune
15:00 : Parlement
18:00 : Super market
18:20 : Majala Jihaouia

18:30 : JT en Français
18:50 : Moumou Aynia
19:25 : Zwaji mouhale
19:40 : Souhlifa
19:45 : Souhlifa
19:55 : Ach Hada
20:30 : JT Principal
21:30 : ILA DAK LHAL
22:30 : Nouqta Ila Sattr
23:30 : Dernier bulletin d'information
23:50 : Nojourn al mihrajane
00:20 : Doumoue Warda
01:00 : Canal Atlas
02:00 : Kadiat Al Omr
03:00 : Documentaire amazigh
04H05 : Ard Lbaraka
05H05 : Aabak Attourat
06H00 : Ousrati

05:30:00 : RELIGIEUX : Coran avec lauréats mawahib tajwid al qor'an
06:00:00 : CH'HIWAT BLADI
06:25:00 : MAGAZINE : CHADA AL ALHANE
08:25:00 : SERIE : DIROU AN-NIYA
09:25:00 : FEUILLETON : AL MEKTOUB
10:15:00 : FEUILLETON : HOU-RIA
10:55:00 : MAGAZINE : AL KHOBARAI
11:50:00 : MAGAZINE : AUTOMOTO
12:00:00 : MAGAZINE : AL BARLAMANE WA ANNASS
12:35:00 : METEO
12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
13:15:00 : MAGAZINE : DAIF AL AKHBAR
13:20:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI

13:35:00 : MAGAZINE : QUOTIDIENNES STARLIGHT
13:45:00 : MAGAZINE : STUDIO LIVE
14:50:00 : MAGAZINE : KAN YA MA KAN
15:05:00 : MAGAZINE : SANJAT BLADI : QUOTIDIENNES
15:10:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
15:20:00 : MAGAZINE : SOURA
15:50:00 : FEUILLETON : AL MEKTOUB
16:40:00 : FEUILLETON : SAITI
17:45:00 : MAGAZINE : NIDAE
18:00:00 : MAGAZINE : SANJAT BLADI : QUOTIDIENNES
18:10:00 : MAGAZINE : POP UP
18:35:00 : FEUILLETON : DISQUE HYATI
19:15:00 : MAGAZINE : QUO-

TIDIENNES STARLIGHT
19:20:00 : MAGAZINE : ZOUR BLADEK
19:50:00 : MAGAZINE : Planissimo
20:00:00 : NEWS : INFO SOIR
20:25:00 : SPORT : QUE DU SPORT
20:35:00 : METEO
20:45:00 : AL MASSAIIYA
21:15:00 : METEO
21:20:00 : MAGAZINE : BAHAT AL ISTIRAHHA
22:55:00 : MAGAZINE : STARLIGHT
00:40:00 : MAGAZINE : SPECIAL SIDACTION
01:50:00 : TELEFILM : ACHIFOUR
03:30:00 : MAGAZINE : AL MILAF
04:30:00 : MAGAZINE : NIDAE
04:50:00 : MAGAZINE : ZOUR BLADEK

Sur les écrans casablancais

<p>MEGARAMA Top gun : maverick Durée : 01:00:00 Genres : Action Réalisateur : Joseph Kosinski Acteurs : Tom Cruise , Miles Teller , Jennifer Connelly , Jon Hamm , Glen Powell séances : 13:25 19:45 22:30</p> <p>AL IKHWANE Durée : 02:15:00 Réalisateur : Mohamed Amine Al Akhar séances : 14:00 17:00 19:45 22:30</p> <p>Green cardfilm Durée : 01:30:00 Réalisateur : hicham regragui séances : 14:30 17:00 19:45 22:30</p> <p>Bullet train film Bullet train megarama-casablanca Durée : 02:32:00 Genres : Thriller Action Réalisateur : David Leitch séances : 13:25 19:45 22:30</p> <p>Kira w el gen film Kira w el gen megarama-casablanca Durée : 02:55:00</p>	<p>Genres : Action Réalisateur : Marwan HAMED Acteurs : Karim Abdel Aziz , Hind SABRI</p> <p>JE T'AIME - I LOVE YOU Durée : 01:45:00 Genres : Réalisateur : Tamer Housni séances : 13:25 19:45 22:30</p> <p>La très très grande classe film La très très grande classe megarama-casablanca Durée : 01:40:00 Genres : Réalisateur : Frédéric Quiring 14:15 17:00 19:45 22:30</p> <p>Ashbah europa Durée : 01:20:00 Genres : Réalisateur : Mohamed Abdel Rahman Hamaki séances : 14:00 16:00 18:00 20:00 22:00</p> <p>Le bal de l'enfer Date de sortie : 24 août 2022 Durée : 01:45:00 Genres : Réalisateur : Jessica M. Thompson séances : 13:45 16:00 20:45 22:45</p>	<p>Tad l'explorateur et la table d'émeraude Durée : 01:29:00 Genres : Aventure Famille Animation Comédie Réalisateur : Enrique Gato séances : 14:00 16:00</p> <p>Spider-man : no way home Durée : 02:37:00 Genres : Action Aventure Réalisateur : Jon Watts séances : 18:00</p> <p>Citoyen d'honneur Durée : 01:36:00 Genres : Comédie Réalisateur : Mohamed Hamdi séances : 17:00 19:45 22:30</p> <p>Kompromat Durée : 02:07:00 Genres : Thriller Réalisateur : Jérôme Salle séances : 17:00 19:45 22:30</p> <p>Coup de théâtre Durée : 01:38:00 Genres : Policier Comédie Crime Mystère Réalisateur : Tom George 14:15 17:45 22:30 19:45</p> <p>Rada malha - jrada malha Durée : 02:06:00 Réalisateur : Driss ROUKHIE séances : 17:00 19:45 22:30</p>
--	---	--

Pharmacies de garde de nuit

<p>Sidi Moumen : Pharmacie DIAR EL HANAE DIAR EL HANAE G.H. BD. 79 N° 20 - SIDI MOUMEN - Pharmacie ESPACE NAIM LOT OTHMANE 2 RUE 15 N° 50 - Tél : 0522.70.59.59</p> <p>Sidi Othmane : Pharmacie ESSEHA MARCHÉ ISSALAMA L HAY ISSALAMA I - Tél : 0522.70.32.66</p> <p>Oulfa : Pharmacie MASJID CIL LOT DU SEADE N° 22 - HAY ISSALAM - CIL (PRIS MONQUEE CIL - LABORATOIRE PFEZRO - Tél : 0522.70.88.73</p> <p>Sidi Maouf : Pharmacie BLANI 114 LOTISSEMENT SAADA I - SIDI MAAROUF - Tél : 0522.5810.86</p> <p>Pharmacie ZENITH MILLENIUM N° 162 LOTISSEMENT FLORIDA - SIDI MAAROUF (FACE HANMAM FLORIDA ET CRECHE SANOUNOU) - Tél : 0522.32.13.16</p> <p>Lissafa : Pharmacie JARDINS DE LOULFA KASBA ALAMINE EXTENSION, GH14 IMM 6 - ENTREE 2 - Tél : 0522.65.28.90</p> <p>Pharmacie CASAVIEW CENTRE COMMERCIAL CASAVIEW, MAG N°1 - NASSIM ISLANE - Tél : 0522.69.64.64</p> <p>Maarif : Pharmacie IBN BATOUTA</p>	<p>78, RUE IBN BATOUTA (A COTE DU CINEMA LLOU AVENUE LALLA YACOUT - Tél : 0522.22.34.34 [-]</p> <p>Pharmacie PORTE CALIFORNIE ROUTE 109, AVENUE MEKKA - DAR HADJ DACOU - BACHKOU (BOND-POINT BACHKOU) - Tél : 0522.81.29.31 [-]</p> <p>Pharmacie NARJES 141 BOULEVARD YACOUB EL MANSOUR - MAARIF - Tél : 0522.25.00.74</p> <p>Bourgogne : Pharmacie RAIS 62, RUE DE LA MER BALTIQUE - AIN DIAB (TERMINUS TRAMWAY AIN DIAB) - HARLEY DAVIDSON - RESTAURANT YIPY - Tél : 0522.79.81.32</p> <p>Pharmacie SAFIR 36, RUE MOHAMMED SMIFA - AVENUE DES F.A.R. (EX. HOTEL SAFIR - ACIMA BD. MED V - STADE - Tél : 0522.43.48.27</p> <p>Belvédère : Pharmacie MOULAY ISMAIL 286, BD. MOULAY ISMAIL - ROCHES NOIRES 20300 - Tél : 0522.43.48.27</p> <p>Ain Sebali : Pharmacie ESPACE SHAITI 35, RUE SALOMON DAHAN - QUARTIER OUKACHA - AIN SEBAI (PRES PRISON OUKACHA) - Tél : 0522.67.27.64</p> <p>Ain Chock : Pharmacie KRIMAT 341, BOULEVARD PANORAMA - MBQUE - Tél : 0522.52.71.35</p>	<p>Hay Mohammadi : Pharmacie AL AQSA RESIDENCE AL AMANE RUE EMILE BRUNET N° 6 - HAKAM 3 - HAY MOHAMMADI - Tél : 0522.63.00.63</p> <p>Al Fida : Pharmacie HACHHAD 142, RUE S-DEBRI KOREA-GREGOUANE (STATION TAXI SIDI MAAROUF) PLACE SRAGINA - Tél : 0522.28.39.46</p> <p>Sidi Berroudj : Pharmacie RACHAD 32, AV. SOUHAIB ARROUMI - AMAL 2 - SIDI BERNOUSSE - Tél : 0522.73.72.37</p> <p>Hay Hassan : Pharmacie LAYA N° 9 ECONOMAT DE L'AMG / FRA - RUE AL ABTAL - BEAUSOUKOUR B.P. 16277 - Tél : 0696818285 [-]</p> <p>Pharmacie JNANE OULFA RYAD EL OULFA GH8 ENTREE N°9 N° 151 (ACTUELLEMENT GH140) - Tél : 0522.89.42.70</p> <p>Pharmacie LE NORD HADIKAT OUM ERRAHE 2 GH 8 N° 21 EN FACE MARIANE HAY HASSANI - Tél : 0522.89.77.44 [-]</p> <p>Beausoujour Pharmacie ORKOUANE 122, RUE ORKOUANE - HAY ERRAHIA - BEAUSOUKOUR (DERRIERE ACIMA BEAUSOUKOUR) - Tél : 0522.36.22.20</p> <p>Oasis Pharmacie DALAL 24 B5, RUE DES VANNEAUX - L'OASIS (MARCHÉ L'OASIS - B.C.M.) - Tél : 0522.99.27.54</p>
--	--	---

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° de train	Marakech	Casablanca	Fes												
100	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00
101	06:30	07:30	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30
102	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
103	07:30	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30
104	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00
105	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30
106	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00
107	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30
108	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00
109	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30
110	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00
111	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30
112	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00
113	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30
114	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00
115	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30
116	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00
117	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30
118	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00
119	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30
120	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00
121	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30
122	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00
123	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30
124	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00
125	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30
126	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00
127	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30
128	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00
129	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30
130	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	35:00
131	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30	35:30
132	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	35:00	36:00
133	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30	35:30	36:30
134	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	35:00	36:00	37:00
135	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30	35:30	36:30	37:30
136	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	35:00	36:00	37:00	38:00
137	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30	35:30	36:30	37:30	38:30
138	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	35:00	36:00	37:00	38:00	39:00
139	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30	35:30	36:30	37:30	38:30	39:30
140	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	35:00	36:00	37:00	38:00	39:00	40:00
141	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30	35:30	36:30	37:30	38:30	39:30	40:30
142	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	35:00	36:00	37:00	38:00	39:00	40:00	41:00
143	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30	35:30	36:30	37:30	38:30	39:30	40:30	41:30
144	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	35:00	36:00	37:00	38:00	39:00	40:00	41:00	42:00
145	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30	35:30	36:30	37:30	38:30	39:30	40:30	41:30	42:30
146	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	35:00	36:00	37:00	38:00	39:00	40:00	41:00	42:00	43:00
147	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30	35:30	36:30	37:30	38:30	39:30	40:30	41:30	42:30	43:30
148	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	35:00	36:00	37:00	38:00	39:00	40:00	41:00	42:00	43:00	44:00
149	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30										



Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers
rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

**Votre soutien,
Notre avenir**



La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox



Par About Salma
aboutsalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

BIEN DÉCIDÉ	COFFRE	GOUTTES D'EAU	LÂCHE ROMAINS	MERCE-NAIRE	VOCABLE	EN JORDANIE	BLÉ PU SALVAPOR	PENRAN
					L'ARME AU PIED AS			
EN VOILÀ UN QUI RAPPORTE							ARTICLE DISSIMULE	
PARTI À GAUCHE		EN PANNE	ESCARGOT					
LAVAGE						TERME ANGLAIS CONIFÈRE		
			PARCIMONIEUX		PRONOM FAIRE LA COUR		AVEC LES POULES	
PROPRIÉTÉ NAZI		INFUSION		LETTRES DE NAPLES SAPE				
PRÊT À ÊTRE EMBALLÉ		LETTRES DE TACITE		BOUT À BOUT	ENIVRÉE	ENZYME	SUITE	PE BAS EN HAUT; MENUE
		SES CLIENTS SONT PATIENTS						PORTEUR DE CHARGE
TYPE		LUXE DO		DEMI-FRÈRE				
RUSTRE MODESTE						VOYELLES		
				ZONENT				

Solution mots flechés d'hier

	A	SAUTE	FINISSANT	N	EN	EN	N	EN	T	VIÉS	PÉRIODE
FRAC	H	A	B	I	T	ACCÈS	A	B	O	R	D
	F	U	T	I	L	E		R	U		E
COÛT DE PARTIE	R	T		N	A	T		U	R	E	L
ANGLAIS	I	R	R	I	T	A	N	T		M	I
TROUPE	A	U		E			T	E	R	M	E
	P	A	C	T	E		D		E		E
POUT À BOUT	U	T		U	S		S		R	I	E
CONGRÈS	B	I	G	R	E		O		L	E	T
PARTIE DE L'ARABE	A	O				C	U	D		A	
PIÈCE ENFANT	I	N	C	A		U	S		C	A	R
	A	N		R	A	R	I	S	S	I	M
PIÈCE	E	P	I		A	R	E		L	E	S

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benrabia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouahy
Mourad Tabet
Walid Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Melah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sidi (Responsable)
Myriem Rebane
Khadija Halabi
Mariama Farki
Elkandoussi Elmandi

Révision
Abdelmoumin Warrach

Secrétariat
Aouana Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Ladyoune)
Abdelali Khalaf (Essouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahroun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdoukar
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sidi (Responsable)
Myriem Rebane
Khadija Halabi
Mariama Farki
Elkandoussi Elmandi

Révision
Abdelmoumin Warrach

Mourad El Youssefi
Louisa Baghdadli
Latifa Mounib
Sikha Ait Dhersem
Siham Zallou
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: (0522) 31.00.62
(0522) 62.32.32
(0522) 60.23.44
Fax: (0522) 31.28.30

Imprimerie
Les Éditions Maghébines

Distribution
SAPRESS
Dossier DR 17032
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

الحرثية
OJL
MAROC

2017
www.ojcl.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORizontalement

- 1- Elle n'est pas de ce monde
- 2- Philosophe andalou
- 3- Règle – En les – Personnel
- 4- Sou du Pérou – Faiseur de vers
- 5- Incroyable
- 6- Poussés – Argon – Epoque
- 7- Evalués – L'absent
- 8- Fit grandir – Refus de justice
- 9- Eclot – Vieux poids
- 10- Il a un pupille – Plus neuf

VERTICALEMENT

- 1- Sans se presser
- 2- Possible
- 3- Note – Battent contre le quai
- 4- Système d'arrêt – Tunique de l'œil
- 5- Lentille – Première capitale du Japon
- 6- Cobalt – Armé – Métal
- 7- Va dans la mortaise – Avant l'ONU
- 8- Plante lacustre – Bouclier
- 9- Demi-sœurs
- 10- En mauvais état - Choisisse

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	G	L	A	P	I	S	S	A	N	T
2	R	E	L	A	N	C	E	R	A	I
3	A	V	I	S	E		C	A	V	E
4	N	E	E		S	I		L	I	N
5	D		N	E	P	E	S		R	
6	E	G	A	L	E		U	R	E	E
7	M	A	T	U	R	I	T	E		S
8	E	P	I		E	C	U	L	E	S
9	N		O	S	E		R	U	S	E
10	T	E	N	E	S	M	E		T	S

Grilles de sudoku

Facile

6		4	9	1				3
	1	5						9
	3	9	4	2				
3						1	5	
			1	3	7			
	4	2						6
				5	2	8	3	
	8					6	4	
2		7		4	9			5

Moyen

		4	9					
	7	9		5	1	2		
		1					7	9
1				2	6			5
5			1	4				6
4	3						1	
		5	8	3			4	2
						2	5	

Difficile

			9	4				
1		9		6			5	
							4	8
	5	3			7			
2		6		9		4		5
			2			8	7	
9	6							
	3			7		2		1
			5	9				

Expert

4	6							1	
	3				6	2			
5				2	1				
2	3	5		4					
		7		2	5		3		
			2	8				7	
		7	9				1		
9								4	5

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

5	6	1	9	8	7	2	3	4
8	7	3	2	4	5	1	6	9
4	9	2	1	3	6	8	7	5
9	1	7	5	2	4	3	8	6
2	3	5	6	1	8	4	9	7
6	4	8	7	9	3	5	2	1
7	2	4	8	5	9	6	1	3
3	8	6	4	7	1	9	5	2
1	5	9	3	6	2	7	4	8

Moyen

6	3	5	1	4	7	9	8	2
7	4	9	8	2	3	6	5	1
8	2	1	6	5	9	3	4	7
2	5	6	3	8	1	7	9	4
3	1	8	9	7	4	2	6	5
9	7	4	5	6	2	1	3	8
4	8	2	7	9	6	5	1	3
1	6	7	4	3	5	8	2	9
5	9	3	2	1	8	4	7	6

Difficile

5	9	8	7	1	4	2	6	3
1	6	4	8	2	3	7	5	9
2	3	7	9	5	6	8	4	1
3	5	2	6	4	8	1	9	7
9	4	1	2	3	7	6	8	5
7	8	6	1	9	5	4	3	2
4	7	9	5	8	2	3	1	6
8	2	5	3	6	1	9	7	4
6	1	3	4	7	9	5	2	8

Expert

4	6	7	3	5	2	8	1	9
3	2	8	9	1	7	6	4	5
1	5	9	8	4	6	3	2	7
8	3	5	1	6	9	2	7	4
7	1	2	4	3	8	5	9	6
6	9	4	2	7	5	1	3	8
9	4	6	5	2	3	7	8	1
5	8	3	7	9	1	4	6	2
2	7	1	6	8	4	9	5	3

Portrait



Kevin "Vladimirovitch" Johnson

Un Américain qui boxe pour la Russie de Poutine

Le boxeur Kevin Johnson a tutoyé les sommets mais, depuis plus d'une décennie, il enchaîne les défaites. C'est en Russie, puissance sportive exclue du concert des nations, que cet Américain devenu russe cherche à se relancer, sans jamais oublier de proclamer son admiration pour Vladimir Poutine.

A 45 ans, cet Afro-Américain originaire du New Jersey se dit certain de trouver la "recette" du succès dans ce pays. D'autant que son prési-

dent lui a accordé la nationalité russe par décret en janvier 2024.

"La vie, c'est une question d'ingrédients. Et, en Russie, ces ingrédients sont abondants pour une bonne recette", assure à l'AFP ce géant à la petite barbe noire et aux boucles d'oreilles serties de diamants. Il devait affronter vendredi dans un combat très médiatisé à Moscou Vitaly Minakov, un champion d'arts martiaux mixtes (MMA).

Johnson ne fait pas que monter sur le ring mais joue les vedettes au cours d'un salon automobile ou cuisine pour un show télévisé, quand il ne fait pas les titres de la presse people.

Ses apparitions publiques sont souvent parées d'un patriotisme dédié au chef de l'Etat. Ainsi, il arbore un T-shirt à l'effigie de Vladimir Poutine, en "signe du respect pour notre président".

Il a aussi pris pour devise "Je suis Russe", le titre du tube du chanteur pro-Kremlin Shaman.

Cette stratégie a été inspirée par son promoteur et

ami, Vladimir Khriounov, qui l'invita en Russie en 2023 pour donner un second souffle à sa carrière de boxeur et un peu sortir le sport russe de son isolement international.

Kevin Johnson, qui combat depuis 2002 dans la catégorie poids-lourds, a été vaincu jusqu'en 2009.

Cette année-là, il perd en effet face à la légende ukrainienne Vitali Klitschko, à l'issue d'un combat pour le titre de champion WBC à Berne en Suisse.

S'il remporte un titre IBF en Australie en 2012, son étoile ne fait que pâlir, avec une vingtaine de défaites contre dix victoires au cours des dix années suivantes.

Arrivé en Russie seul avec son chien, un canicorso, il y gagne un premier combat en avril 2023 et annonce vouloir devenir citoyen russe.

Son promoteur fait l'éloge de son "acte de courage", tant les relations entre Moscou et les instances sportives mondiales sont gangrénées par les conflits, qu'il s'agisse du scandale de dopage d'Etat

qui a suivi les JO-2014 à Sotchi ou de la mise au ban des athlètes russes depuis l'offensive contre l'Ukraine en février 2022.

C'est donc par un décret de M. Poutine que Kevin Johnson obtient la nationalité de son pays d'accueil, bénéficiant d'une procédure express éprouvée par d'autres, comme l'acteur américain Steven Seagal.

"C'est le plus grand honneur d'être citoyen russe", assure en anglais à l'AFP Kevin Johnson, qui ne bredouille que quelques mots de russe.

Dans son état civil, il s'est affublé du patronyme "Vladimirovitch". Un "signe de reconnaissance" envers M. Poutine.

Le boxeur, qui vit dans la banlieue moscovite de Myrtichtchi, s'y est fait inscrire sur le registre militaire, comme la loi russe l'y oblige.

Une démarche à laquelle l'AFP a été invitée à assister fin novembre et dans laquelle il a injecté un peu de théâtralité, se présentant tout de kaki vêtu, chapka militaire sur la tête.

"Je pensais que j'allais ré-

cupérer mon pistolet aujourd'hui. J'étais prêt. Officier Vladimirovitch, ouais ! Officier Vladimirovitch. Je suis prêt", avait-il plaisanté.

En théorie, il est désormais mobilisable par l'armée mais n'a pas de service militaire à effectuer en raison de son âge.

Au cours d'un entretien avec l'AFP, il assure être dévoué corps et âme à sa patrie d'adoption mais refuse d'aborder le sujet du conflit en Ukraine.

"Je chante toujours la chanson +Je suis Russe+, c'est ma chanson, mon slogan", dit celui dont la mère et six frères et soeurs résident toujours aux Etats-Unis.

"La Russie a un vrai président, un vrai commandant en chef qui la défend", poursuit-il, avant de s'en prendre à celui de son pays d'origine que le Kremlin considère comme un ennemi existentiel.

"Ce que nous avons en Amérique, c'est un soi-disant président", assène-t-il, à quelques semaines de la passation de pouvoir entre Joe Biden et Donald Trump.

”

"La vie, c'est une question d'ingrédients. Et, en Russie, ces ingrédients sont abondants pour une bonne recette, dixit Vladimirovitch

Sport

Éliminatoires du Mondial U20

La CAF dispense l'équipe du Maroc féminine du premier tour



La Confédération africaine de football (CAF) a exempté l'équipe du Maroc féminine des moins de 20 ans de disputer le premier tour des qualifications africaines pour la Coupe du monde, qui se tiendra en Pologne en 2026.

Selon le site web de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF), l'équipe féminine U20 affrontera au deuxième tour le vain-

queur du match opposant la Gambie à la Côte d'Ivoire.

Le match aller se jouera à l'extérieur, tandis que la rencontre retour aura lieu à domicile, précise la même source.

"Selon le tirage au sort, réalisé ce jeudi 12 décembre 2024 au siège de la CAF au Caire, en Égypte, si l'équipe nationale féminine U20 se qualifie pour le troisième tour, elle

affrontera le gagnant du duel entre le Mali et la RD Congo", souligne la FRMF.

"D'après ce même tirage, en cas d'accès au quatrième et dernier tour, l'équipe marocaine rencontrera le vainqueur du match opposant l'Égypte à la Guinée équatoriale et celui du duel entre le Bénin et la Guinée", fait-on savoir de même source.

L'ASFAR, le Raja et la RSB à l'heure africaine

Pour le compte de la troisième manche de la phase de poules (GP : B) de la Ligue des champions, les deux représentants du football national auront à se produire en dehors de leurs bases. Ainsi, samedi à 14h00, l'ASFAR affrontera au stade des Martyrs à Kinshasa l'équipe de Maniema, rencontre qui sera sifflée par l'arbitre somalien Omar Abdelkadir Artan. Les Militaires, qui occupent la pole position de ce groupe avec 4 points, sont tenus à bien négocier ce cap en vue de préserver leurs chances de qualification intactes, sachant que lors de la seconde journée, l'adversaire congolais avait fait match nul (1-1) avec le Raja.

A propos des Verts, ils seront dimanche (14h00) attendus de pied ferme au Lucas Masterpieces Moripe Stadium par la redoutable formation sud-africaine de Mamelodi Sundowns. Avec un seul point au compteur, les Casablancais n'auront pas droit à la moindre erreur, sinon c'est la sortie par la petite porte qui se profile.



En Coupe de la Confédération (3ème journée-groupe B), la RSB accueillera, dimanche à 20 heures au stade municipal de Berkane, le Stade Malien. Les Berkanis, doubles lauréats de l'épreuve et qui restent sur deux victoires de rang, partiront une fois encore avec les faveurs des pronostics et sont bien outillés pour assu-

rer leur qualification au prochain tour avant l'entame de la phase retour.

A noter que l'autre match de ce groupe est prévu également dimanche à 14 heures et opposera les Angolais de CD Luanda Sul aux Sud-Africains de Stellenbosch.

T.R

Botola Pro D1

Voici le programme de la 14ème journée de la Botola Pro D1 "Inwi" de football:

Samedi

16h00: CODM-IRT

18h00: WAC-JSS

20h00: UTS-RCAZ

Dimanche

16h00: MAS-OCS

Mercredi 25 décembre

16h00: SCCM-ESB

18h00: MAT-ASFAR

20h00: DHJ-RCA

A noter que le match HUSA-FUS devait être disputé vendredi.

Championnat D2

Voici le programme de la 9ème journée de la Botola Pro D2 de football:

Samedi à 15h00

OCK-RAC

WAF-CJBG

RBM-USMO

MCO-OD

Dimanche à 15h00

KACM-RCOZ

CAYB-KAC

JSM-CAK

USYM-SM

Gianni Infantino : Le Mondial FIFA 2030 au Maroc sera une immense fête de l'humanité

La Coupe du monde de 2030 au Maroc, désigné officiellement pays hôte aux côtés du Portugal et de l'Espagne, sera "une immense fête de l'humanité", a promis le président de la FIFA, Gianni Infantino, mettant en exergue le parcours des Lions de l'Atlas au Mondial Qatar 2022, la renommée planétaire des supporters marocains "uniques et fantastiques" et l'accueil hors pair qu'offre le Royaume.

Dans une interview rendue publique par la FIFA au terme de son dernier congrès extraordinaire qui a officiellement désigné les pays hôtes des Coupes du monde 2030 et 2034, M. Infantino affirme que le Mondial 2030 sera "une incroyable célébration du football, avec le coup d'envoi de trois matches de célébration en Amérique du Sud, avant de se déplacer sur deux continents qui ont représenté et représentent tant pour le football : L'Europe et l'Afrique". "Le Maroc, l'Espagne et le Portugal : quel message d'unité, quel message d'importance pour tous les peuples qui se préparent à aller de l'avant. Nous réunissons des continents, des continents qui ont été séparés pendant trop long-

temps et, aujourd'hui, ils se réunissent et organisent une Coupe du monde (de la FIFA) tous ensemble", s'est-il réjoui.

"Nous aurons une brillante Coupe du monde (de la FIFA) en 2030 au Maroc - évidemment, le Maroc, demi-finaliste de la dernière Coupe du monde de la FIFA au Qatar", a assuré le patron de la FIFA. "Tout le monde connaît les supporters marocains. Félicitations au Maroc, Dima Maghrib.

Ils sont absolument uniques et fantastiques", a-t-il relevé. M. Infantino s'est également dit convaincu que "les personnes qui se rendront au Maroc seront accueillies comme nulle part ailleurs", ajoutant que ce sera "une immense fête de l'humanité, du football, de l'unité et la joie du peuple marocain au Maroc et dans le monde entier est certainement, en ce moment, extrêmement élevée". "C'est également la première fois que le Maroc accueille une Coupe du monde (de la FIFA) après avoir tenté à maintes reprises de se porter candidat. Félicitations, encore une fois, au Maroc", a conclu le président de la FIFA.

CAF Awards 2024

Achraf Hakimi toujours en lice pour le titre de Joueur de l'Année

L'attaquant des Lions de l'Atlas et du PSG, Achraf Hakimi figure dans la liste finale des nommés au titre de Joueur de l'Année, qui sera décerné lors de la cérémonie des CAF Awards 2024, le 16 décembre à Marrakech, a annoncé jeudi la Confédération africaine de football (CAF), qui a conservé les cinq prétendants déjà sélectionnés pour la short list.

"Bien qu'il ne reste que peu d'options pour départager les candidats encore en lice pour le titre convoité de Joueur de l'Année aux CAF Awards 2024, les organisateurs ont conservé la liste des cinq prétendants jusqu'à la cérémonie de Marrakech", affirme la CAF sur son site web. Pour l'instance footballistique continentale, "cela crée une tension particulière lors de cette soirée, qui s'annonce comme l'une des compétitions les plus acharnées de l'histoire du prix, avec cinq candidats d'exception espérant marquer leur place dans la riche histoire du football sur le continent".

En plus de Hakimi, cette liste comprend Simon Adingra (Côte d'Ivoire), Serhoti Guirassy (Guinée), Ademola Lookman (Nigeria) et Ronwen Williams (Afrique Du Sud).

Pour la CAF, "Hakimi est reconnu depuis longtemps comme l'un des arrières droits les plus fiables du football européen et a connu une saison exceptionnelle

avec le Paris Saint-Germain, contribuant à la conquête d'un troisième titre consécutif en Ligue 1 lors de la dernière saison".

"Le PSG a aussi remporté la Coupe de France en mai en s'imposant face à Lyon en finale. Par ailleurs, Hakimi a contribué à la victoire du Maroc, qui a obtenu la médaille de bronze aux Jeux Olympiques de Paris", rappelle la même source.

"Grâce à sa performance et son rôle de leader, il reste une pièce maîtresse de l'équipe nationale marocaine, ayant disputé 14 matchs internationaux en 2024, incluant un but inscrit", lors de la Coupe d'Afrique des Nations 2023 en Côte d'Ivoire, contre la République Démocratique du Congo, relève la même source.

Les CAF Awards 2024 couvrent la période de janvier à octobre de la même année. Les lauréats de chaque catégorie seront désignés par les votes du comité technique de la CAF, des professionnels des médias, des entraîneurs principaux et capitaines des associations membres, ainsi que des clubs participant aux phases de groupes des compétitions interclubs.

A signaler en dernier lieu que l'attaquant de l'ASFAR et de la sélection nationale du Maroc, Sanaa Msoudy a été sélectionnée parmi les trois candidates finales au Prix de la Joueuse de l'Année.

De l'Arctique à l'Himalaya, le "black carbon", super polluant du climat et de l'atmosphère

Il sature l'atmosphère de nombreux pays d'Asie, envahit les océans et fait fondre les glaciers de l'Himalaya et la banquise arctique: le "black carbon", ou carbone suie, est un "super polluant", méconnu mais omniprésent.

"C'est le polluant le plus ancien au monde. Le premier humain qui a domestiqué le feu dans sa grotte, il respirait du black carbon", sourit Xavier Mari, biogéochimiste, directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) à Bangkok.

Participant à la pollution atmosphérique, le "black carbon" se forme lors de la combustion incomplète de biomasse (bois, déchets verts) ou d'énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz).

Issues du chauffage domestique et de la cuisine (43% des émissions mondiales), des transports (23%) et de l'industrie (11%), ses émissions ont été multipliées par dix depuis le début de la révolution industrielle. Elles ont reculé légèrement depuis un pic au début des années 2010.

Cette suie ne reste qu'une douzaine de jours dans l'atmosphère mais elle affecte fortement la santé des populations qui y sont exposées, particulièrement en Asie du sud et en Afrique.

"Ce sont des particules fines qui peuvent pénétrer assez profondément

dans les poumons" et "les particules fines en général sont liées à certains cancers et à des maladies cardiaques", souligne Bertrand Bessagnet, responsable qualité de l'air à l'ICIMOD (Centre international de développement intégré des montagnes) à Katmandou (Népal) et auteur d'une thèse sur les aérosols carbonés.

Des chercheuses de l'Inserm ont ainsi montré que ce polluant était associé à une augmentation de 30% du risque de cancer du poumon, dans une étude publiée en 2021.

Nuisible pour la santé, le black carbon a aussi un pouvoir réchauffant jusqu'à 1.500 fois supérieur au CO₂, selon la Coalition pour le climat et l'air pur (CCAC) du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).

"C'est lié à la couleur de la particule. C'est noir, donc ça absorbe de la lumière et ça la stocke sous forme de chaleur", explique Xavier Mari.

Emporté par le vent, le "black carbon" se dépose au sommet des glaciers de l'Himalaya, et jusqu'aux pôles. Une fois recouvertes de suie, ces surfaces d'ordinaire blanches perdent leur "effet albedo", c'est-à-dire leur capacité à réfléchir les radiations solaires.

Dans les Alpes françaises, le "black carbon", combiné aux poussières du Sa-



hara, accélère la fonte de la neige: il a réduit la période d'enneigement de 17 jours en moyenne sur les 40 dernières années. Il avance aussi le pic d'eau de fonte du printemps, selon une étude parue en 2021 dans Nature Communications.

"Il suffit de faibles quantités de black carbon pour qu'il y ait un impact sur la couleur de la neige et donc sur la fonte", explique Marie Dumont, res-

ponsable du centre d'étude de la neige (CNRS/Météo France) et coautrice de l'étude.

Ces fontes précoces "perturbent l'équilibre des écosystèmes de montagne qui sont fragiles" et peuvent également impacter l'agriculture et la production hydroélectrique, pointe-t-elle.

Une note d'"espoir" cependant: les émissions de black carbon ont reculé en

Europe depuis les années 2000, ce qui a contrebalancé légèrement l'effet du réchauffement climatique sur la fonte du manteau neigeux.

Emis notamment par les moteurs des paquebots, le black carbon a également un "impact disproportionné" sur la fonte de la banquise de l'océan Arctique, selon Stan Prior, conseillère de la Clean Arctic Alliance (CAA). Ce rassemblement de 23 ONG plaide pour l'adoption d'une réglementation contraignante afin de réduire drastiquement les émissions de "black carbon" des navires naviguant en Arctique.

Le carbone suie contamine également l'ensemble des océans du globe. La quantité qui s'y écoule chaque année "est deux à dix fois plus élevée que la masse du plastique qui arrive à l'océan", souligne M. Mari.

Sa présence massive modifie, selon le chercheur, "l'efficacité de la pompe biologique de carbone", un mécanisme qui contribue à stocker, sur le long terme, les vastes quantités de CO₂ absorbées chaque année par les océans.

Le carbone suie pénètre également dans la chaîne alimentaire, du zooplankton aux mammifères. "On en trouve partout, même dans les bébés qui viennent de naître, parce qu'il passe par le placenta", souligne M. Mari.

Recettes

Tajine de poulet aux tomates



Ingrédients

- 1 poulet
 - 1 kg de tomates
 - 1 gros oignon
 - 1 gousse d'ail
 - 75 g de beurre
 - 6 pincées de safran en poudre
 - 6 pincées de gingembre en poudre
 - 8 pincées de noix de muscade râpée
 - 2 bâtons de cannelle
 - 100 g de miel
 - 1 cuillère à café de graines de sésame blanc
 - 2 cuillères à soupe de coriandre ciselée
 - Sel, poivre
- Préparation**
- Demandez à votre volailler de couper le poulet en 10 morceaux. Pelez l'oignon et l'ail et hachez-les.
- Faites fondre la moitié du beurre

dans une cocotte et faites-y dorer les morceaux de poulet sur toutes leurs faces, avec l'oignon et l'ail. Salez, poivez et ajoutez le safran et le gingembre. Mélangez et versez 1 dl d'eau. Couvrez et laissez mijoter 40 mn.

Ébouillantez les tomates, rafraîchissez-les puis pelez-les et hachez leur pulpe.

Faites fondre le reste du beurre et ajoutez la muscade et la cannelle. Mélangez 1 mn puis versez les tomates et laissez-les cuire 5 mn à feu vif. Versez le miel et laissez cuire 10 mn.

Ajoutez les tomates dans la cocotte et laissez cuire encore 5 mn à feu vif, afin que la sauce épaississe.

Parsemez le poulet de graines de sésame et de coriandre et servez aussitôt.

La fortune des milliardaires a plus que doublé en près de 10 ans

La fortune des milliardaires a plus que doublé au niveau mondial en près de dix ans, affichant une croissance plus élevée que les marchés boursiers, selon une étude d'UBS, pour qui cet enrichissement tient surtout aux milliardaires du secteur technologique.

Entre 2015 et 2024, la fortune cumulée des milliardaires a augmenté de 121%, passant de 6.300 milliards de dollars en 2015 à 14.000 milliards de dollars en 2024, a indiqué jeudi la banque suisse dans un communiqué. Leur fortune a donc augmenté davantage que l'indice MSCI AC World, utilisé pour mesurer l'évolution des marchés d'actions au niveau mondial. Durant la même période, cet indice a en-

registré une progression de 73%.

Durant ces dix ans, le nombre de milliardaires dans le monde est quant à lui passé de 1.757 à 2.682, le pic ayant été atteint en 2021 avec 2.686 milliardaires. "Depuis, il est resté stable", précise la banque dont une grande partie de l'activité se concentre sur la gestion de fortune.

La banque publie donc régulièrement une étude sur les attentes des milliardaires et fait le point sur l'évolution de leur patrimoine pour cette dixième édition. D'après cette étude, la fortune des milliardaires chinois a plus que doublé entre 2015 et 2020 pour atteindre 2.100 milliards de dollars, mais a ensuite diminué pour revenir à 1.800 milliards de dol-

lars. Les milliardaires nord-américains ont en revanche continué de voir leur fortune augmenter tout au long de cette décennie, avec une hausse de plus de moitié entre 2015 et 2020, puis de 58,5% entre 2020 et 2024 à 6.100 milliards de dollars.

En Europe de l'Ouest, leur fortune a progressé de 1.500 à 2.100 milliards de dollars entre 2015 et 2020, le rythme de croissance ralentissant ensuite. En 2024, la fortune cumulée des milliardaires s'y montait à 2.700 milliards de dollars.

Malgré des différences régionales, l'enrichissement des milliardaires s'explique en grande partie par la "croissance rapide" des fortunes accumulées dans le secteur des technologies.

La fortune des milliardaires de ce secteur a triplé durant cette période pour atteindre 2.400 milliards de dollars en 2024.

Viennent ensuite les fortunes liées à l'industrie, passées de 480,4 milliards à 1.300 milliards de dollars durant ces dix ans. D'après les auteurs de l'étude, "le secteur le plus en retrait est l'immobilier". Si l'évolution dans ce secteur a été comparable à celle des autres milliardaires jusqu'en 2017, les fortunes dans l'immobilier ont "sous-performé" depuis, peut-être en raison de la correction immobilière en Chine, des bouleversements dans certaines parties de l'immobilier commercial dus à la pandémie de Covid-19 et des taux d'intérêt plus élevés aux États-Unis et en Europe", selon eux.

